

N° 163 juillet 2020 - 250 fcp

le pays

magazine



**KNS
et la crise
sanitaire**

Quand les photos témoignent du passé

Collection Roberto Lunardo



MOIGNAGE
d'un passé

**Municipales 2020
Les résultats**



Pour les
ILES FIDJI

BIENVENUE À PWÊÊDI WIIMÎÂ !
(Poindimié)

Pour le
VIETNAM

BIENVENUE À HYEHEN !
(Hienghène)

Tourisme



Province
nord

Pour le
VANUATU



BIENVENUE À PWÄRÄIRIWÄ !
(Ponérihouen)

Pour la
PATAGONIE

BIENVENUE À NIXÜMWÄÄK !
(Koumac)

NE PERDEZ PAS LE NORD

J'LE NORD
nouvelle-calédonie

www.tourismeprovincenord.nc –  

Sommaire

Le pays n°163 juillet 2020

> **Le magazine Le Pays est disponible en kiosque à Nouméa et sur abonnement partout dans le monde !**

Vous désirez recevoir Le Pays chaque mois, abonnez-vous :
Le Pays, B.P. 350, 98833 Voh (Vook), en joignant votre règlement (2 750 FCFP pour 11 numéros).
Pour la métropole : 47 euros ou 5 500 FCFP



04

> 04

Actualités

Covid-19 :
KNS maintient les gestes barrière



08

> 08

Municipales 2020

Cinq maires élus au premier tour. Les résultats du 2nd tour dans le Nord



20

> 20

Portfolio

Quand les photos témoignent du passé



28

> 28

Temps fort

Waa Wi Luu inaugure son centre de secours



30

> 30

Province nord

Unanimité autour du budget supplémentaire



32

> 32

Économie

Nord avenir amorce sa restructuration

Le pays n°163 juillet 2020

magazine

ISSN 1778-9389
Publication mensuelle Province Nord
Éditée par Cordyline.com Société d'édition
B.P. 350 - 98833 Vook (Voh)
Directrice de la publication : Sabine Jobert
Tél. : 75.35.74

Email : lepays@canl.nc
Rédaction : Sabine Jobert
Ont collaboré à ce numéro : équipe médicale du centre mère-enfant, Samuel Bernard avocat à Koohné, ALK.
Crédits photos : Association Témoignage d'un

passé, KNS, mairie de Houaïlou, association Odysée, Pacific foodlab, Sabine Jobert.
Maquette et mise en page : CléoCréations - Poindimié
Impression : Artypo

Le geste du mois

Eco Citoyen!



CENTRE D'INITIATION À L'ENVIRONNEMENT

RÉDUIRE NOS DÉCHETS, POURQUOI ?

Produire moins de déchets, c'est préserver les matières premières utilisées dans la fabrication des objets. C'est aussi limiter les émissions de gaz à effet de serre et agir sur le réchauffement climatique. **PROTÉGEONS LA PLANÈTE !**

Il y a 40 ans, nos parents produisaient deux fois moins de déchets qu'aujourd'hui. Les emballages et le jetable ont peu à peu envahi notre monde. Ses ressources ne sont pourtant pas infinies. **ÉCONOMISONS-LES !**



Réduire ses déchets, cela signifie mieux consommer et moins gaspiller. **C'EST DONC BON POUR NOTRE PORTE-MONNAIE !**

ENSEMBLE, METTONS NOS POUBELLES AU RÉGIME !

JE COMPOSTE LES ÉPLUCHURES ET LES RESTES DE CUISINE

GESTE N° 4

COMPOSTER SES RESTES DE CUISINE, C'EST MOINS DE DÉCHETS PAR AN ET PAR PERSONNE

Je composte dans un coin du jardin ou dans un bac les épluchures de fruits et légumes et les restes de cuisine avec des déchets verts. Je fabrique ainsi un engrais naturel et je préserve l'environnement en réduisant la quantité de déchets à transporter et à traiter.





Le four n°1 de l'usine Koniambo était en période de « shut down », c'est-à-dire d'arrêt majeur pour maintenance, lors du déclenchement du confinement lié à la crise de la Covid-19.

Crise sanitaire : KNS maintient les gestes barrière

Au moment du lancement du confinement le 24 mars, l'usine Koniambo a réaménagé en une semaine ses installations et l'organisation du travail de ses équipes pour éviter toute propagation du virus. Des mesures qui sont en partie maintenues tant que la pandémie continue à travers le monde.

A KNS, la crise de la Covid-19 est arrivée à un moment bien particulier dans la vie de l'entreprise : le « shut down » ou arrêt majeur pour le four numéro 1 était en cours depuis le début du mois de mars (cette opération annuelle de maintenance est nécessaire au bon fonctionnement du four). Une équipe d'experts était également présente pour l'arrêt de la ligne 1 de la chaudière qui fournit l'électricité nécessaire au site.

« La première décision a été d'interrompre les arrêts techniques et de mettre l'usine au ralenti selon le protocole utilisé lors des épisodes cycloniques, avec le minimum d'employés pour faire tourner l'usine » explique Isabelle

Devaud-Roumagnac, conseillère Hygiène-sécurité-environnement du secteur des Utilités à KNS.

En une semaine, il a fallu revoir toute l'organisation du travail pour éviter une éventuelle propagation du virus. « On a demandé aux entreprises sous-traitantes d'établir un plan sanitaire. Nous les avons aidées pour cela. C'était une première pour chacun d'entre nous » poursuit la jeune femme. « Tous se sont mis à travailler au quart. »

Une « brigade Covid »

Des points d'eau ont été installés sur tout le site afin de permettre aux employés de se laver les mains très régulièrement. Des kits de désinfect-



Pendant la période de confinement, une « brigade Covid-19 » a été mise en place pour faire de la pédagogie sur les mesures barrière. (Photo KNS)

Quand la Covid-19 perturbe les opérations de maintenance

Pour assurer la maintenance de l'usine, KNS réalise régulièrement des « shut down » ou arrêts majeurs, avec l'aide d'experts venus de l'étranger. L'opération était en cours sur le four n°1 depuis début mars au moment de l'instauration du confinement le 24 mars, elle a dû être repoussée pour le four n°2.

Interrompu pendant une semaine lors de la mise en place du confinement, l'arrêt majeur en cours dans le cadre de la maintenance des fours a repris progressivement, malgré l'impossibilité des ressources extérieures prévues initialement pour cette phase. « Les équipes de l'arrêt majeur, soit environ cent personnes hébergées sur la base-vie, beaucoup de Portugais et de Philippins, ont eu interdiction de sortir du site. Les agents travaillaient de nuit » indique Isabelle Devaud-Roumagnac. Le « shut down » du four n°1 aura duré plus que les cinq semaines prévues initialement. Celui du deuxième four, d'abord programmé au mois de juin, est à ce jour reporté à une date ultérieure.



Isabelle Devaud-Roumagnac, conseillère Hygiène-sécurité-environnement du secteur des Utilités à KNS montre l'aménagement dans les réfectoires pour éviter une éventuelle propagation du virus. Des aménagements qui sont maintenus tant que l'épidémie sévit dans le monde. (Photo E. Aubry pour KNS)

tion ont été préparés et distribués. Tous les lieux ont été réaménagés pour permettre la distanciation. Au bout d'une semaine, les employés ont pu revenir sur le site, avec un réaménagement du travail et des équipes réduites. « Les employés étaient répartis en deux équipes qui ne se croisaient ni sur le site, ni dans les parkings, une équipe bleue, une équipe rouge. C'était mentionné sur leur badge d'accès à l'usine et on contrôlait à l'entrée sur le site. Dans chaque équipe, il y avait le minimum de personnel pour faire fonctionner l'usine. »

Editorial

Le second référendum aura lieu le 4 octobre 2020. L'annonce en a été faite par le Premier ministre lors du conseil des ministres le 24 juin. Le 26 juin, à la demande du haut-commissariat, une session extraordinaire s'est tenue au Congrès à Nouméa. Il s'agissait pour les élus de se pencher sur un projet de décret autour du prochain référendum. Un décret qui fixe la date du second référendum, initialement prévu le 6 septembre, au 4 octobre 2020 en raison de la crise sanitaire. Selon les mêmes règles qu'en 2018, à une exception près : un alinéa serait supprimé, celui qui interdit habituellement l'utilisation du drapeau français sur les affiches et circulaires électorales. Cette interdiction vise à ce qu'il n'y ait pas de confusion, afin de ne pas donner un caractère officiel aux affiches et circulaires, caractère officiel qui pourrait influencer le vote.

L'argument avancé est que, les indépendantistes étant autorisés à utiliser le drapeau indépendantiste (drapeau d'un parti politique), les loyalistes doivent pouvoir faire de même avec le drapeau français (emblème national). Le débat a été houleux, les indépendantistes estimant que cette décision entachait la neutralité de l'État. C'est finalement le conseil d'État qui devra valider, ou pas, ce projet de décret. L'Uni a d'ores et déjà annoncé qu'elle pourrait déposer un recours si l'utilisation du drapeau français était finalement autorisée. L'État prendra-t-il le risque d'envenimer la situation en changeant les règles sans l'accord de tous et d'invalider ainsi les résultats de la deuxième consultation ?

La rédaction

« Nous avons mis en place une « brigade Covid » chargée de faire de la sensibilisation sur le terrain et de veiller au respect des mesures » poursuit Isabelle Devaud-Roumagnac. Cette brigade était composée d'une quarantaine de personnes, avec là aussi une équipe bleue, une équipe rouge. Pour maintenir les salaires, un accord d'entreprise facilitait la prise de congé. Un système exceptionnel de dons de congés a également été mis en place « Tous les employés peuvent faire don de jours de congé qui sont mis dans un pot commun, une cagnotte, et redistribués en fonction des besoins. »

Sur le port et dans les transports

Ceux dont l'activité le permettait ont été mis au télétravail, d'autres ont bénéficié de formations réglementaires. Des modules de formation à distance ont été établis, notamment du « e-learning ». « Le déploiement des infrastructures réseaux a permis une réelle efficacité du télétravail. Nous avons vu que cela fonctionnait et cela a ouvert des perspectives. »

Sur le port, des protocoles spécifiques

ont été mis en place. « De tout temps, crise sanitaire ou non, les équipages des navires ne descendent jamais à terre. »

Le nombre de navettes qui assurent le transport des employés jusqu'au site a été doublé. « Il y a toujours 20 personnes maximum dans chaque bus. Des housses ont été installées sur les sièges pour permettre la désinfection. » Pas question non plus de monter à plus de deux personnes dans un véhicule, la deuxième personne étant placée à l'arrière, sur le siège opposé à celui du conducteur. Le volant doit être désinfecté au gel hydro-alcoolique à chaque utilisation. Des mesures qui restent en vigueur à ce jour. « Nous maintenons les mesures tant que l'épidémie est en cours dans le monde » précise Jean-François Quiniou, chargé de relations communautaires et communication à KNS. Le retour à un rythme habituel de travail pour les employés s'est effectué progressivement. « Le gros challenge était de faire revenir les gens petit à petit tout en gardant en tête les procédures. Une partie des employés est revenue après deux ou trois semaines de confinement, les derniers le 5 juin... » ■



Entré à KNS en tant que planificateur maintenance il y a dix ans, Jean-François Quiniou a depuis suivi pendant trois ans au Canada une formation aux relations publiques. Comme tous les employés du site, le jeune chargé de relations communautaires se lave les mains très régulièrement dans les points d'eau installés un peu partout depuis la crise sanitaire de la Covid-19.



Le laboratoire a été mis à contribution pour la préparation de kits de désinfection. (Photo KNS)

Complicité : aider est aussi grave que commettre

Selon l'article 121-7 du Code pénal : « *Est complice d'un crime ou d'un délit la personne qui sciemment, par aide ou assistance, en a facilité la préparation ou la consommation.* » Le complice risque d'être condamné aux mêmes peines que l'auteur du délit ou du crime : aider est aussi grave que commettre.

La définition

La notion de complicité s'applique aux crimes et aux délits, à l'exclusion donc des contraventions (catégorie d'infractions la moins grave).

La complicité consiste à préparer ou à faciliter la réalisation de l'infraction, par exemple en fournissant l'arme qui servira à blesser.

Concrètement, l'acte consiste en la fourniture de moyens matériels (objets) ou immatériels (instructions, menaces, promesse...). Il doit être antérieur ou concomitant à la réalisation de l'infraction. C'est un acte positif qui doit être réalisé en connaissance de cause : laisser faire ne relève pas de la complicité.

Le complice n'est pas à confondre avec le ou les co-auteurs, qui sont tous qualifiés d'auteurs s'ils réalisent ensemble l'infraction et dans un même laps de temps, par exemple en cas de violences en réunion.

Les peines encourues

L'auteur, le co-auteur, le complice ou le receleur encourent tous les mêmes peines.

Laisser conduire sa voiture à quelqu'un qui n'a pas le permis est aussi grave que conduire sans permis, tout comme le fait de monter dans une voiture que l'on sait volée est aussi gravement puni que voler une voiture (il s'agit alors de recel). La loi française et la loi calédonienne

ne font pas la distinction quant aux peines encourues.

Le commanditaire ou l'auteur moral (celui qui paye pour commettre un meurtre) est d'ailleurs traité juridiquement comme un complice et non comme un auteur, ce qui ne change pas la peine qu'il encourt.

Si l'auteur de l'infraction principale encourt une peine aggravée (violences sur personne vulnérable avec arme par exemple), le complice encourra les mêmes peines aggravées que l'auteur du délit ou du crime.

Par exemple, la peine maximale qui pourra être prononcée pour un vol simple contre l'auteur ou le complice du vol sera dans les deux cas de trois années d'emprisonnement et de 5.370.000 F. CFP.

Cela ne signifie pas que le complice sera toujours condamné comme l'auteur. En effet, le principe de l'individualisation des peines implique d'adapter chaque peine à chaque individu en fonction de son passé judiciaire, des circonstances de fait et de son histoire personnelle. ■

Rubrique proposée
par Maître Samuel Bernard,
Avocat à la Cour, Koné
Tél. : 47.30.37
Mail : avocatkone@hotmail.fr

En kiosque

Le magazine Le Pays est vendu en kiosque à Nouméa chez les dépositaires suivants :

Ah l'encrier

(centre commercial Kenu In)

Librairie de Michel Ange

(Motor-Pool)

Cyber Presse

(6^e km centre commercial Bellevie)

Céleste

(rue Anatole France, centre-ville)

Johnston distribution

(Casino Johnston)

Intercal

(Pont des français)

La Coulée Yattoo

(Pont des Français)

Boule et Bill

(rue Clémenceau, centre-ville)

Tabac du Moana

(Moana center, centre-ville)

Tabac

(Koutio)

Librairie Charlemagne

(Bourail)

SARL Six Tina Market

(Tina)

SCIE Magenta

(Leader Price Magenta)

Shell Victoire

Super Auteuil

Multibazar

(Boulouparis)

Caledolivres

(rue J. Jaurès, Nouméa)

Municipales 2020

Retardé en raison de la crise sanitaire, le deuxième tour des élections municipales a eu lieu le 28 juin. Dès le premier tour le 15 mars, cinq maires avaient été élus en province Nord. Rencontre.

Les résultats du 2nd tour



Ouégoa

2360 habitants

Maire sortant : Mario Pebou-Hamene

- 100% Ouégoa (Caryl Normandon) **19,9 %**
- Ouégoa autrement (Henri-Steeve Pebou-Tidjine) **18,5%**
- Uni (Barnabé Pebou-Hamene) **37%**
- UC (Yohann Schouene) **24,5%**

Poum

1463 habitants

Maire sortant : Henriette Hmaé

- Poum autrement (Ezeckiel Dahote) **36,06%**
- Union citoyenne (Henriette Hmaé) **39,82%**
- S'unir pour demain (Marc Tidjine) **24,12%**

Koumac

3981 habitants

Maire sortant : Wilfrid Weiss

- Pour le progrès communal (Wilfrid Weiss) **51,1%**
- Bâtissons ensemble Koumac (Marie-Hyacintha Santino) **48,9%**

Kaala Gomen

1803 habitants

Maire sortant : Hervé Tein-Taouva

- Entente communale (Alain Levant) **51,80%**
- Ensemble pour Bwapanu (Hervé Tein-Taouva) **48,20%**

Voh

2856 habitants

Maire sortant : Guigui Dounehote

- Uni (Joël Boatate-Kolekole) **51,5 %**
- Ensemble Vook (Reine Kedo) **33,7%**
- Avec vous pour le renou'Voh (Emmanuel Louisy-Gabriel) **14,8%**

Pouébo

2144 habitants

Maire sortant : Jean-Baptiste Dalap

- Wedo Hî Owa (Higiné Pidjo) **11,14 %**
- UC Pouébo (Florentin Dedane) **42,2%**
- Entente communale pour le changement : Jean-Baptiste Dalap **23,1%**
- Pweevo Uni : Rodrigue Tiavouane **23,5 %**

Hienghène

2454 habitants

Maire sortant : André Lévy

- Une autre voie pour le développement et l'innovation (André Walewene) **22,2%**
- Soweï FLNKS Hyeheh (André Lévy) **33,8%**
- UC-FLNKS Hyeheh (Bernard Ouillate) **44%**

Poindimié

5006 habitants

Maire sortant : Paul Néaoutyine

- Poindimié osons le changement (Christian Toumidou) **17,04%**
- Uni (Paul Néaoutyine) **51,7%**
- UC avec les citoyens de Pwèédi Wiimiâ (Didier Poidyaliwane) **31,28%**

Kouaoua

1304 Habitants

Maire sortant : Alcide Ponga

- Kaa Wi Paa terre commune et avenir (Alcide Ponga) **52,84%**
- FLNKS Unité Kaa Wi Paa (Hélène Lewene) **47,16%**

Koné

8144 habitants

Maire sortant : Joseph Goromido

- Koné autrement (Edwin Billiet) **27,1 %**
- UC FLNKS Koohnê (Thierry Gowecee) **39,8%**
- Uni pour Koohnê (Joseph Goromido) **33,9 %**

Poya

2802 habitants

Maire sortant : Yasmina Metzdorf

- FLNKS Neko Poya (Évelyne Goro-Atu) **46,94%**
- Construisons et développons Poya autrement pour l'avenir (Claude Pelletier) **15,99%**
- Poya Nèkō horizon 2026 (Jacques Bousquet) **37,07%**

Canala

3701 habitants

Maire sortant : Gilbert Tyuionen

- Fédération communale de compétences au service de l'innovation (FCCI) : Fabio Jorédié **12,21%**
- Muru Xoru Canala alternative (Jean-Michel Mayet) **10,9%**
- Xaracuu Taatoa (Bernadette Midja-Méro) **23,2%**
- UC FLNKS (Gilbert Tyuionen) **53,70%**

« La population nous a fait confiance et cela nous encourage à poursuivre »

Le Pays : quelles sont vos priorités pour cette nouvelle mandature ?

Pascal Sawa : Nous avons établi notre programme en fonction du bilan de la mandature précédente. Le fait que nous ayons été réélus au premier tour montre que les gens nous font confiance et cela nous encourage à poursuivre. Nous avons besoin de cela pour redémarrer. La commune de Houaïlou a réalisé de nombreux investissements lors de notre précédente mandature, c'est sans doute celle qui a réalisé le plus d'investissements communaux en province Nord, nous allons continuer tout en travaillant en parallèle sur des actions qui créent du lien, de la cohésion : les animations sportives, culturelles... Nous sommes en train de réinstaller nos commissions municipales. Nous repartons en format FLNKS, avec l'UPM et le parti travailliste. L'Uni-Palika n'a pas souhaité s'associer à notre démarche.

Le Pays : quels sont les grandes lignes de votre programme ?



La commune a bénéficié de plusieurs aides de la part de l'État. Le 4 juin, le Haut-commissaire a échangé avec les élus, les coutumiers et les responsables d'associations de Waa wi Luu, avant de signer une nouvelle convention avec le maire en faveur du renforcement de la ressource en eau. (Photo mairie WWL)

PS : Notre programme se décline en trois grands axes : la cohésion sociale d'une part, c'est-à-dire tout ce qui concerne l'enseignement, les actions sociales à proprement parler et l'animation. J'ai eu l'occasion lors de la présentation du projet de territoire dans la salle culturelle de Poro avec le Haut-Commissaire de rappeler les défis que nous devons relever pour lutter notamment contre le décrochage scolaire et les addictions... Le second axe, c'est l'aménagement, avec le développement économique et la gestion des risques naturels. Au niveau du développement économique, nous avons prévu de resserrer les liens avec la province Nord dont c'est la compétence. Nous ne disposons pas de dotation pour le développement économique ni d'ingénierie. On peut imaginer un développement dans le domaine de l'agriculture, du tourisme local, de la pêche, en restant à une échelle locale. Actuellement, il est rarement possible d'acheter du poisson dans les commerces de la commune.

Enfin, le troisième axe est la gestion de la mairie, car c'est la base de toute action. Nous repartons avec une colonne vertébrale forte. La moitié des élus de notre majorité au sein du conseil municipal a été renouvelée. Trois de nos adjoints faisaient partie de l'équipe précédente, ils ont capitalisé une expérience intéressante.

Le Pays : Quels sont les principaux éléments de votre projet de territoire ?

PS : Notre commune envisage l'élaboration d'un document visant à définir les axes de développement à court, moyen et long terme pour la période 2020-2035, un document intitulé « Waa Wi Luu 2035 ». Il aura pour vocation d'exprimer les orienta-



Pascal Sawa et son équipe ont été réélus dès le premier tour à Waa Wi Luu avec 57% des suffrages.

tions fondamentales, les objectifs et les moyens pour un développement cohérent et équilibré de la commune dans tous les domaines. Un premier « projet de territoire » avait été présenté lors de la précédente mandature, ce nouveau document-cadre se veut plus ambitieux, sur une période plus longue et donc plus propice à la structuration de projets à court, moyen et long terme.

Nous avons reçu le Haut-Commissaire Laurent Prévost le 4 juin, qui a visité les équipements financés avec le concours de l'État dans notre commune et inauguré notre centre de secours et d'incendie. Nous avons également signé une convention nous permettant une nouvelle fois d'accéder au fonds exceptionnel d'investissement de la part de l'État. L'État a financé dans ce cadre 80% du coût de notre centre de secours (193 millions) et s'est engagé à financer à hauteur de 70% l'enveloppe de 294 millions prévue pour la résolution de la problématique de la ressource en eau. ■

Waa Wi Luu (Houaïlou) :

3955 habitants au recensement 2019

(4 240 en 2014)



Dans le cadre du plan de prévention de la délinquance, un éducateur sportif a été embauché. Le développement de l'offre sportive fait partie des priorités de la nouvelle mandature. (Photo mairie WWL)



Dans la salle culturelle de Poro, le maire a présenté le « projet de territoire » de la commune. (Photo mairie WWL)

			<p>VOUS VOTEREZ « OUI » ? VOUS HÉSITEZ ENCORE ?</p> <p>INFORMEZ-VOUS, LISEZ LE JOURNAL UNITAIRE INDÉPENDANTISTE</p> <p>ABONNEZ VOUS !</p> <p>VENDEZ LE*!</p> <p><i>* Nous contacter au 82 51 09</i></p>
N°17 (01-02/2020)	N°18 (03/04/2020)	N°19 (05/06/2020)	

BULLETIN D'ABONNEMENT / RÉABONNEMENT à LA VOIX de KANAKY Date :

NOM ou Organisme : PRÉNOM :

Adresse :

Code postal : Localité : Pays :

Tél : Email (infos/envoi possible numérique):

Je souhaite recevoir le journal : par la poste en fichier numérique les deux (toujours même prix)

Nouvelle-Calédonie (cocher) :

6 numéros (1an) : **1 000 FCFP** ou 6 numéros (1an) abonnement de soutien : à partir de **3 000 FCFP**

France, Dom-Tom, Etranger (cocher) :

6 numéros (1an) : **10 €** ou 6 numéros (1an) abonnement de soutien : à partir de **30 €**

Je fais mon paiement par (cocher) :

Virement bancaire sur notre compte SGC (voir entête)

Chèque en F. CFP à l'ordre « Élan des Conques »

Envoyer ce bulletin avec le règlement à ÉLAN DES CONQUES BP 14 948 - 98803 NOUMEA CEDEX NELLE-CALEDONIE.

Vous pouvez nous l'adresser par Email à lavoixdekanaky@gmail.com si vous faites un virement (mention : « Abo lvdK » svp)



Alphonse Poinine (Uni Touho Cemuki), maire, entouré de son équipe : Yvette Poadjidjilie (1^{ère} adjointe), Julia Ravillon (2^{ème} adjointe), Sylvanna Pouaouloubéi (3^{ème} adjointe), Charles Poiba (4^{ème} adjoint), Steeve Tydada (5^{ème} adjoint), Doriane Grego, Jean-Marie Daoulo, Keny Palaou, Jimmy Kepaa, Philippe Oué, Pierrette Pei, Edvina Bolé, Roger Popani, Nazaire Topouene. Membres du conseil municipal issus de l'équipe Union citoyenne de Touho : Donald Soekir, Edwige Delly, Gabriel Boano, Clarise Poukine. (Photo mairie Tuo Cémuh)

« Poursuivre la construction de la commune océanienne »

Maire de Tuo Cémuhî (Touho) depuis 2004, Alphonse Poinine, réélu au premier tour, est entouré d'une équipe rajeunie. Développement durable et cohésion sociale figurent parmi les priorités de cette nouvelle mandature.

Le Pays : Quelles sont les priorités de votre équipe pour la mandature à venir ?

Alphonse Poinine : La nouvelle équipe est très rajeunie, avec des élus diplômés, qui ont des compétences... L'une de nos priorités sera d'assurer leur formation avec l'IFAP, l'association des maires et surtout les Ceméa Pwāra wāro. Ce sera ma dernière mandature et je prépare ma succession !

Nous allons changer l'organisation des services et mettre en place un nouvel organigramme.

Nous prévoyons notamment de mettre en place un guichet unique

pour les jeunes, avec l'objectif de les suivre jusqu'à leur insertion. Nous allons financer le permis de conduire des jeunes sur des critères définis par rapport à leur insertion. Nous avons déjà commencé et 50 jeunes ont été identifiés à travers le Projet éducatif local (PEL), avec la province Nord.

Nous voulons également travailler avec les collèves, car il y a beaucoup de décrochage scolaire. 50% des collégiens seulement entrent en seconde. L'idée est de continuer à les accompagner, de ne pas les laisser à la tribu. Notre priorité est également le développement durable à travers la cohésion sociale, le lien social. Cela passe par le développement de l'auto-

consommation et de la souveraineté alimentaire. Nous souhaitons également recréer du lien pour renforcer la cohésion sociale.

Le Pays : Quelles sont les initiatives menées en faveur du développement durable ?

AP : Nous faisons partie des six communes pilotes du programme Énergie partagée mené par le Gouvernement. La mairie, qui est actuellement en cours de travaux, va ainsi bénéficier d'un système de climatisation solaire. Nous prévoyons également des travaux dans les écoles pour développer les énergies renouvelables de même



Maire de Tuo cèmuhi depuis 2004, Alphonse Poinine repart pour un nouveau mandat. Avec, au-dessus de son bureau, un portrait de Jean-Marie Tjibaou.

que pour l'éclairage public. Nous bénéficions également d'un projet sur la reconquête de la biodiversité avec la province Nord et l'OFB, l'Office français de la biodiversité, dans les tribus de Tiwaé, Poyes et Vieux-Touho. Le projet est de se focaliser sur les zones qui brûlent régulièrement depuis plusieurs années.

S'agissant des déchets, le tri est déjà opérationnel avec le SIVU (Syndicat intercommunal) et son centre d'enfouissement. Nous sommes en train de mettre en place un centre de déchets encombrants en contrebas du dock municipal. Cette déchetterie accueillera les téléviseurs hors d'usage, l'électroménager etc. L'étude pour ce projet a été financée en partie par le Fonds anti-pollution, par l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) et la province Nord. L'idée est de faire de l'économie circulaire en reconditionnant ici une partie des équipements mis au rebut. Notre déchetterie devrait ouvrir fin 2020, début 2021.

L'une des priorités est également la question de l'érosion de la côte Est et la sécurité de toute la population de la côte Est. Cela devrait également devenir une priorité au niveau du gouvernement... Les tribus de



Des travaux sont en cours pour aménager une place publique au centre du village, en bord de mer. (Photo mairie Tuo Cèmuhi)

Koé et de Tegenpaik, par exemple, ont déjà proposé de nouveaux terrains aux familles qui ne peuvent pas rester en bord de mer. Si on déplace des populations, il faut l'accord des accueillants. Cette démarche doit être accompagnée.

Nous allons également mettre en place un schéma d'aménagement vers les tribus.

Le Pays : avez-vous d'autres projets importants ?

AP : Nous avons un gros projet de regroupement des écoles avec une cantine, un projet chiffré à 370 millions. Actuellement, la maternelle se trouve au centre du village et le primaire vers la sortie sud du village.

Le centre du village va être transformé avec un snack, une maison de l'artisanat, le wifi sur la place publique... Nous avons également prévu de créer un « parcours de santé et de vie » qui conduira de la Mission de Touho jusqu'au lycée. Il y a déjà une association de femmes qui organise des marches tous les mercredis après-midi, de plus en plus d'hommes y participent. Nous nous inscrivons ainsi

dans le programme « *Do Kamo* » du gouvernement pour la santé des Calédoniens. Nous prévoyons par ailleurs de mettre en place un CCAS, un Centre communal d'action sociale.

Au niveau du sport, bien que nous ayons 4 clubs, nous n'avons pas de stade aux normes. Des travaux doivent être menés pour transformer le stade de Tiwandé en stade municipal et celui de Vieux-Touho en seconde catégorie.

Actuellement, 100% des foyers ont accès à l'eau et à l'électricité, les routes sont goudronnées... Nous avons encore deux projets en cours avec l'OPT pour l'extension de la 4G, nous venons de réceptionner le relais de Tiwandé, celui de Paola est en cours. La deuxième phase concernera Tiponite où il y a encore des zones d'ombre.

Notre projet reste celui de poursuivre la construction de la commune océanienne... ■

Tuo cèmuhi (Touho) :

2 380 habitants au recensement 2014
(2 087 en 2014)



A Pwārāriwa (Ponérihouen), Pierre-Chanel Tutugoro à la tête de la liste UC-Palika « Pour une commune solidaire et dynamique » a été réélu dès le premier tour.

Le Pays : Pouvez-vous présenter votre nouvelle équipe municipale ?

Pierre-Chanel Tutugoro : Nous estimons avoir réalisé 85% du programme porté par les structures locales de l'Union Calédonienne et du PALIKA puis engagé en 2014 par les élus(es) de la liste UC-PALIKA « pour une commune solidaire ».

Notre bilan a été confirmé et avec dorénavant 15 élus(es) sur 19, contre 14 auparavant, nous pensons être en mesure de mettre en œuvre nos nouvelles orientations. Je serai accompagné par cinq maires adjoints, les mêmes que la mandature précédente, et de 9 élus(es) issus(es) de notre liste UC-PALIKA « pour une commune solidaire et dynamique ».

1^{er} maire adjoint : Poma Jean-Pierre - **Gestion participative**
 2^{ème} maire adjointe : Poeda Adèle - **Vie Solidaire**
 3^{ème} maire adjointe : Aramoto Viviane - **Éducation, Enseignement, Formation**
 4^{ème} maire adjoint : Naperavoin Jean-Claude - **Santé et Social**
 5^{ème} maire adjointe : Gorodey Marie-Rose - **Développement**

« Priorité au développement économique ! »

Le Pays : Quelles sont les priorités de cette mandature à venir ?

PCT : Notre première mandature 2014-2020 était orientée sur l'amélioration du taux d'équipements structurants de notre commune et l'amélioration des conditions de vie de nos populations.

Le principal axe de notre seconde mandature est : le développement économique.

Cinq sujets de développement économique seront traités par les cinq maires adjoints en plus de l'animation des actions et des activités rattachées à leurs secteurs respectifs.
 Poma Jean-Pierre : **Développement agricole**

Poeda Adèle : **Le tourisme**

Aramoto Viviane : **Classes vertes et espaces de transmission culturelle**

Naperavoin Jean-Claude : **Pêche**

Gorodey Marie-Rose : **Sport**

Le Pays : Quels sont les projets les plus importants dans votre commune, notamment en termes d'investissement ?

PCT : Notre schéma communal de l'eau prévoit 300 millions CFP de travaux tandis que notre schéma communal des routes prévoit 450 millions CFP de bitumage et 400 millions CFP d'ouvrages tels que des ponts, radiers etc...

Au niveau de la couverture électrique, 200 millions seront proposés au financement à la SIVM Est pour compléter notre couverture, 99 millions sont déjà engagés pour 2020-2021...

La traversée du village en partenariat avec le Gouvernement serait engagée aussi pour un montant de 400 millions CFP.

En termes d'infrastructure, nous prévoyons la construction du marché

communal pour 100 millions CFP, une base nautique pour 40 millions CFP, un nouveau hangar pour la caserne des pompiers et la finalisation des travaux internes de la mairie.

Enfin, la construction d'un centre de tri pour un montant de 120 millions CFP et la construction d'un ISD pour 200 millions CFP.

Des partenariats intelligents seront recherchés pour cofinancer ces projets.

Le Pays : La population a manifesté récemment contre les incivilités, quelle est votre analyse de la situation et quelles sont les solutions que vous préconisez ?

PCT : Le Pays est engagé dans un processus irréversible de décolonisation et chaque citoyen doit s'approprier cette destinée. Tous comportements déplacés mettant à mal ce « vivre ensemble » nécessaire aux fondements de cette société pluriculturelle, doivent être dénoncés. Encore faut-il que ces règles soient fixées ensemble sinon un comportement incivil pour l'un pourrait ne pas l'être pour l'autre ! Nous avons à traiter ici de phénomènes sociétaux inquiétants et mal appréhendés qui résultent pour moi d'un certain nombre de désordres.

Ces incivilités peuvent n'être que des manquements aux règles d'usage (dégradations, comportements menaçants...) mais peuvent aussi favoriser la délinquance... Incivilité n'est pas délinquance !

Les lectures de l'incivilité peuvent être différentes en fonction des cultures, des us et coutumes, des éducations, des règles de vie communes... On pourrait crier à l'incivisme en voyant

un groupe de jeunes chanter dans le parc jusqu'à l'aube et accepter que d'autres squattent le domaine public communal, tout comme dénoncer des faits de nuisances sonores par des groupes musicaux en entraînement en soirée puis accepter des rondes permanentes de véhicules fous ou encore crier haut et fort à l'incivisme en pointant des jeunes en capuche aux comportements « *dangereux* » et se laisser aller chaque semaine à conduire en état d'ébriété au risque de causer un accident mortel etc... Ce type de réaction est parfois rattaché à un sentiment d'insécurité et de peur... Mais de quoi a-t-on peur ? De qui a-t-on peur ? Y a-t-il un lien avec le processus politique actuel ?

Ces phénomènes sont les signaux d'une société inégalitaire et injuste, qui exclut et différencie plutôt que de rassembler et de partager. Ils questionnent et interrogent nos politiques publiques comme nos systèmes éducatifs...

On parle là d'un sujet de société qui n'est pas propre aux temps d'aujourd'hui, ni au Pays ni à la commune de Ponérihouen !

« *Le vivre ensemble* » doit servir à poser les bases d'une communauté de destin. Encore faut-il que l'on en définisse ensemble les règles ! Encore faut-il que l'on décide ensemble des fondements de cette société nouvelle ! J'ai l'habitude de parler de désordre, qui fonde ces comportements déplacés et ces manquements au respect des autres et des lieux.

Aux problèmes d'oisiveté de nos populations, nous répondons par le recrutement d'un éducateur sportif et par un investissement de 120 millions CFP qui dotera chaque tribu d'un plateau sportif multisport encadré par un programme d'animation sportif annuel.

Notre programme de développement économique communal posera les bases d'un tissu économique dynamique afin de créer de l'emploi, gage d'une stabilité intellectuelle facilitant l'acceptation de l'autre...

L'aide à l'installation des jeunes est aussi une réponse à l'accompagnement nécessaire des jeunes couples qui font le choix d'un engagement mutuel aidant à conforter puis à bâtir

un avenir stable en toute confiance.

Oui des actions peuvent être menées à tous les niveaux !

Oui, chaque citoyen peut contribuer à une société plus solidaire et plus juste !

Oui, chaque citoyen doit se demander ce qu'il peut apporter au « *vivre ensemble* » plutôt que de demander ce que la société peut lui apporter ou rapporter !

Oui, chaque administré mérite que sa vie privée, sa propriété et ses biens soient respectés car durement acquis par le travail !

Face aux multiples actes d'incivilité, de détérioration de biens publics ou de biens d'autrui, porter plainte n'est pas la solution la plus adaptée. Engager des démarches réparatrices impacte plus les consciences. Une fois identifiée la personne qui a brisé la vitre, elle doit la réparer... Il est vrai que nous assistons à une recrudescence de faits de délinquance avec des vols de voitures, dont nous avons été victimes par deux fois dans notre caserne de pompiers, des vols à l'étagère avec intrusion chez l'habitant... Des faits à ne pas banaliser et à ne pas minimiser... Le travail est mené en relation avec nos structures coutumières car notre commune, c'est avant tout 90% de population issue du statut coutumier. L'accompagnement de structures éducatives tel que « *Ceméa Pwără Wără* » est recommandé afin d'inscrire ces actions dans le temps car n'oublions pas que la grande majorité de ces délits sont le fait d'une jeunesse exclue ou rejetée par le système éducatif et scolaire actuel.

Au final, je dirai que depuis 2014, nous agissons sans bruit pour pallier les manquements d'infrastructures relevés par cette jeunesse lors des journées organisées par le Ceméa Pwără Wără et nous savons le temps long certes, mais nécessaire pour en mesurer les impacts. ■

Pwărăiriwa (Ponérihouen) :

2 420 habitants au recensement 2019
(2 370 en 2014)



Outre le développement économique, l'équipe compte sur le sport pour favoriser le vivre ensemble dans la commune. Pour compléter l'offre de la salle omnisports (notre photo), l'installation de plateaux sportifs dans les tribus est programmée.

« Pour le bien de tous »

Premier adjoint du maire sortant, Yann Peraldi a été élu maire de Pouembout au premier tour, avec une équipe renouvelée aux deux tiers. Sa liste apolitique entend poursuivre le travail engagé, pour un meilleur service à la population.



Instituteur à la tribu de Ouaté puis à Paouta et enfin à l'école du village, école dont il a ensuite assuré la direction à partir de 2005, Yann Peraldi connaît toutes les familles de Pouembout. Au moins toutes celles qui ont ou ont eu des enfants à l'école !

Le Pays : pouvez-vous nous présenter votre nouvelle équipe ?

Yann Peraldi : Notre équipe est apolitique. On y tient ! Notre conseil municipal compte 23 élus. Sur les 18 membres de notre groupe, 6 étaient élus lors de la précédente mandature, notamment Joëlle Lemarrec, pre-

mière adjointe et Fabienne Vibert, cinquième adjointe. Nous travaillons dans le même esprit que précédemment avec Roby Courtot avec lequel j'ai fait deux mandatures. Sans parti pris, pour le bien de tous.

Le Pays : quelles sont les priorités de votre mandature ?

YP : Nous allons poursuivre le grand programme routier prévu pour se dérouler sur deux mandatures. Il s'agit en particulier de l'entretien du réseau routier existant, nous avons goudronné une cinquantaine de kilomètres durant la dernière mandature. Nous prévoyons également de réaliser un tronçon sur la route du lycée Michel Rocard. Un tronçon qui sera dans la continuité du chantier qui est actuellement en cours sous la maîtrise d'ouvrage de la province Nord. Les travaux de cette voie qui ira du cimetière jusqu'au lycée ont pris du retard. La route au sud du village qui va au lycée n'était pas conçue pour un trafic aussi important que celle qu'elle connaît maintenant. Nous prévoyons donc de sécuriser ce tronçon, avec

une piste cyclable et une partie piétonne.

L'autre gros projet en cours, c'est l'école maternelle dont la fin des travaux est prévue fin juin. On devrait transférer les classes après les vacances du mois d'août. C'est un investissement de 646 millions financé à 39% par l'État sur deux contrats de développement, par la province Nord à hauteur de 19%, par la Nouvelle-Calédonie à travers le FIP et par la commune sur fonds propres et à travers un emprunt.

Le projet le plus avancé est celui d'une salle de veille mortuaire à côté du cimetière, un endroit œcuménique qui répond à une demande, celle d'avoir un lieu pour se recueillir sans passer obligatoirement par l'église.

Le Pays : Et au niveau des équipements sportifs ?

YP : Nous devons revoir le financement de notre salle omnisport car le partenariat avec la province Nord n'est plus d'actualité, la collectivité s'est désengagée. C'est un équipement qui répond à un besoin, notre



La construction de la nouvelle école maternelle s'achève. Les élèves devraient y faire leur rentrée après les vacances du mois d'août.

tissu associatif étant important et dynamique. L'idée est de créer un pôle sportif autour des installations existantes et un pôle culturel autour du château Grimigni. Ce bâtiment classé qui date de la pénitencière souffre de problèmes d'étanchéité. Nous avons le projet de réaliser des travaux et de le faire revivre, notamment en réinstallant une cyberbase qui était très fréquentée.

L'un des grands projets que nous souhaitons engager en partenariat avec le Sivom, c'est la construction de l'installation de stockage de déchets non dangereux (ISDN) à la plaine de Gaïacs. Il est prévu d'installer un centre de tri dans les communes afin d'éviter le « *tout enfouissement* ». On pourrait réfléchir à mettre en place un centre de tri commun entre Koné et Pouembout. Nous avons déjà conventionné avec notre voisine pour le centre de secours.

Le Pays : le Sivom gère également l'eau, quelle est la situation à ce sujet ?



L'équipe municipale entend faire les travaux nécessaires au château Grimigni pour en faire à nouveau un pôle d'animation et de culture.

YP : La construction du barrage est la condition sine qua non du développement. Pouembout continue à alimenter toute la partie sud de Koné en eau potable. En fin d'année, elle donne l'eau qu'elle n'a plus, cela crée déjà des conflits d'usage. Et le projet de barrage piétine... Cette infrastructure est nécessaire à la fois pour l'eau potable mais aussi pour le développement agro-pastoral de notre commune, qui a un potentiel énorme dans ce domaine. Pour fêter

l'agriculture, nous allons d'ailleurs réitérer notre fête communale, avec un comité organisateur renouvelé. La fête va être décalée, probablement au mois d'octobre.

Avec une équipe renouvelée, nous entendons également insuffler de nouvelles idées ! ■

Pwëbuu (Pouembout) :

2 752 habitants (2 591 en 2014)

Jean-Baptiste Moilou réélu à Dau Ar (Bélep)

Dans une petite commune comme Dau Ar (Bélep), l'élection municipale se déroule en un seul tour. Un premier tour qui a été favorable à Jean-Baptiste Moilou (Dau ar pour tous UNI 50,3% des voix) face à Albert Wahoulo (Bélep : identité et destin partagé, UC FLNKS).



A Dau Ar (Bélep), les huit tribus sont concentrées autour de la baie de Waala. (Photo E. Aubry 2011)

Dau Ar (Bélep) :

867 habitants (843 en 2014)

Solitude, détresse, souffrance ?
Vous n'êtes plus seul-e
Parlons-en



Un.e professionnel.le à votre disposition 7/7j
du lundi au samedi : de 9 h à 1 h du matin
le dimanche : de 9 h à 13 h et de 17 h à 1 h du matin

Numéro gratuit
05 30 30



Dispensaires

Dau ar (Bélep)	47 75 80
Canala	47 75 60
Hienghène	47 75 00
Kaala Gomen	47 75 70
Koohné	47 72 50
Népoui	47 74 40
Ouégoa	47 74 80
Urgences CHN Pwêêdi Wiimiã	42 66 66
Pwããriwã (Ponérihouen)	47 75 30
Pweevo (Pouébo)	47 74 90
Pum (Poum)	47 74 70
Poya	47 74 30
Tuo-cèmuhi (Touho)	47 75 10
Vook (Voh)	47 74 60
Urgence CHN Koumac	42 65 15
Waa-Wi-Luu	47 75 40

Sages-Femmes libérales

Koohné - Logie Karine	42 39 47
Koumac - Raymond Sylvaine	47 53 08
Poindimié - Elodie Marnas	71 49 80

Médecins libéraux

Koohné - Dr Schlumberger	42 33 88
Koohné - Dr Taleb	47 56 00
Koumac - Dr Forcin	47 58 55
Dr Roth-Heitz / Dr Giraud	47 57 58
Pouembout Centre médical Val Nindiah	
Dr Castel-Bawa	47 13 14
Dr Tarpinian cardiologue	47 33 99
Poya - Dr Baecke	42 53 83
Pwêêdi Wiimiã - Dr Genevois	42 36 36
Dr Kiener Sabrina	42 72 18
Voh - Dr Plantegenet Patrice	42 34 32
Waa-Wi-Luu - Dr Nonnon	42 36 00

Infirmiers libéraux

Koohné - Cabinet Carre/Leudet	47 35 46 / 78 82 02 / 78 13 14
Thierry Giraud	84 98 10
Pwêêdi Wiimiã (Poindimié)	42 33 00 / 42 44 00 / 47 17 97
Waa-Wi-Luu	42 53 02

Dentistes

Cabinet dentaire de Koohné	47 38 88
Koumac	47 67 40 / 47 62 76
Pwêêdi Wiimiã	42 74 14
Pwêbbuu	47 36 47

Pharmacies

Hienghène	47 30 30
Kaala Gomen	42 32 00
Koohné	47 21 62
Koumac	47 59 60
Ouégoa	42 78 74
Pouembout (Mutualiste)	47 32 17
Pouembout (Pharmacie de)	41 94 41
Pwêêdi Wiimiã	42 72 66
Pwããriwã	42 78 00
Poya	47 10 81
Tuo-cèmuhi	42 80 00
Vook	42 48 01
Waa-Wi-Luu	42 50 50

Kinésithérapeutes

Hienghène	47 14 14
Koohné	47 31 71
Koumac	47 62 47 / 42 70 70
Pwêêdi Wiimiã	42 43 03
Pwããriwã	42 70 15
Poya	42 54 16
Tuo-cèmuhi	47 14 14
Vook	47 27 23
Waa-Wi-Luu	42 48 42

Orthophoniste libérale

Pwêbbuu - Margaux Cristini	87 58 73
Pwêêdi Wiimiã - Caroline Hermann	54 31 13
Pwêêdi Wiimiã - Marie Haas	91 91 77

Orthoptiste

Koohné - Catherine Devillers	79 84 23
-------------------------------------	----------

Ostéopathe DO

Touho/Poindimié - Sylvain Dorien	47 14 14
---	----------

Psychologue libérale

Koohné - Claude Giraud	85.58.16
-------------------------------	----------

> Santé

Les bienfaits du jeu chez l'enfant

Le jeu est chez l'enfant une activité essentielle, nécessaire à son équilibre et à son développement global, psychomoteur, affectif et social.

Jouer, c'est amusant pour un tout-petit, mais c'est aussi essentiel ! L'enfant a besoin de jouer pour faire des découvertes, comprendre le monde qui l'entoure et pour bien se développer. Grâce au jeu, il développe d'ailleurs plusieurs habiletés.

Jouer, c'est un peu le travail de l'enfant !

Des effets positifs sur le développement

Dès son plus jeune âge, c'est en jouant qu'un tout-petit commence à faire des apprentissages dans le plaisir. Le jeu a des effets positifs sur tout son développement.

- **Son développement moteur et sensoriel**

Quand un bébé s'amuse à manipuler des objets, à les regarder et à les mettre dans sa bouche, il découvre les couleurs, les textures, les formes, les sons et les goûts. En grandissant, ses jeux lui donnent aussi l'occasion de courir,

sauter, faire des culbutes et lancer un ballon. Cela renforce ses muscles, ses habiletés physiques et son équilibre.

Quand l'enfant joue, tous ses sens sont en éveil et son cerveau travaille fort pour enregistrer des connaissances.

- **Son développement intellectuel**

Le jeu développe aussi la pensée et la capacité à résoudre des problèmes. Par exemple, quand un bébé s'amuse à faire des sons avec des objets ou à faire tomber des cubes à répétition, il comprend petit à petit que son geste donne un résultat. Le jeu favorise aussi la créativité et l'imagination. C'est le cas, par exemple, lorsqu'un enfant invente des histoires avec ses figurines.

- **Son développement social**

Jouer permet à l'enfant d'apprendre à vivre avec les autres. Quand il joue avec d'autres enfants, un tout-petit apprend à partager, à attendre son tour, à faire des compromis et à régler de petites disputes.



- **Le développement de son langage**

Quand il joue, l'enfant apprend à dire de nouveaux mots, à exprimer ses idées et à se faire comprendre.

Comment encourager le jeu chez votre enfant ?

Jouer est une activité naturelle pour un enfant, il joue spontanément. Toutefois, il peut arriver qu'un tout-petit manque de temps pour s'amuser parce que, souvent, l'horaire très organisé des familles laisse peu de place au jeu. Voici des idées pour favoriser le jeu au quotidien avec votre enfant.

Donnez le plus souvent possible l'occasion à votre enfant de jouer et laissez-lui le temps de le faire. Mettez à sa disposition des jouets et des accessoires variés avec lesquels il peut s'amuser.

Proposez à votre enfant différentes activités à différents endroits pour lui donner la chance de jouer de plusieurs façons (ex. : jouer dans le sable, jouer avec d'autres enfants, faire du bricolage, faire de la musique, danser, se déguiser, etc.).

Laissez votre enfant jouer librement seul ou avec d'autres enfants. Lorsqu'il décide à quoi il veut jouer et comment il veut jouer, il développe sa créativité et sa capacité à résoudre des problèmes.

Évitez d'imposer vos règles quand vous jouez avec votre enfant. Quand vous le laissez diriger le jeu, votre tout-petit développe son autonomie et sa confiance en lui.

Chez l'enfant, le désir de découverte est tel que tous les objets de la vie quotidienne attirent son attention et ont pour lui valeur de jouet.

Jouer avec son enfant c'est trouver la juste stimulation, ni trop peu, ni trop agressive... ■

Jean ROFFINELLA
Psychomotricien

Centre Mère-Enfant Côte Est

CAPa Métiers de l'Agriculture

Production Horticole



Une formation en deux années par **alternance** pour me former aux métiers de l'agriculture, construire mon avenir et réussir autrement...

L'alternance = 50 % à la MFR et 50 % en stage

Tu souhaites plus d'informations ? Alors contacte nous !



Fédération des **Maisons Familiales Rurales** de Nouvelle-Calédonie

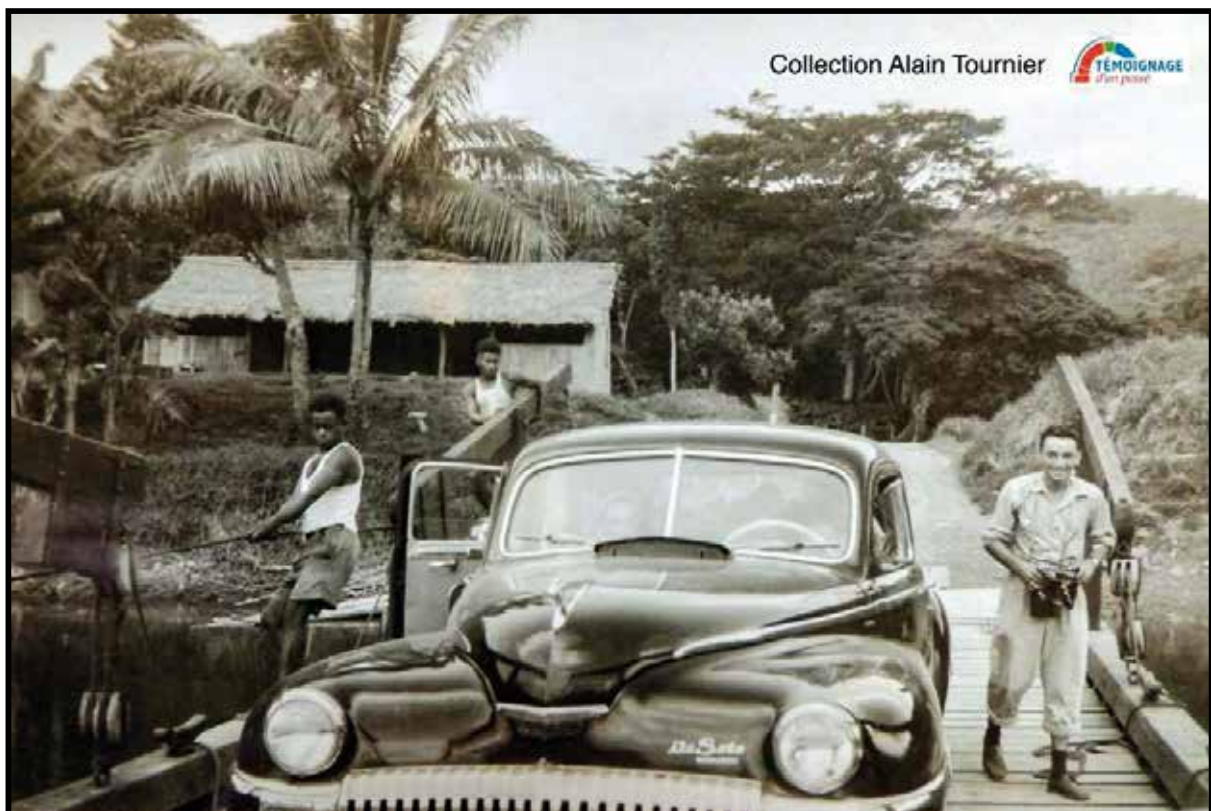
MFR BELEP : 42 80 70
MFR POUÉBO : 47 64 94
MFR POINDIMIE : 42 72 99
MFR KONE : 47 34 75

mfrnouvellecaledonie@outlook.com

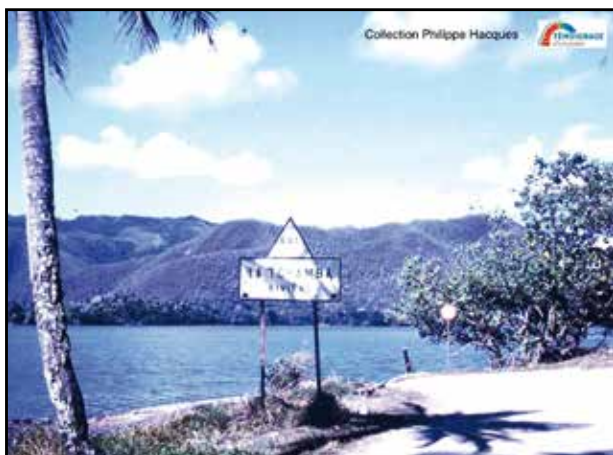




Pendant la guerre, quand il fallait traverser la rivière de Témala en bac. (photo coll S.Appleton)



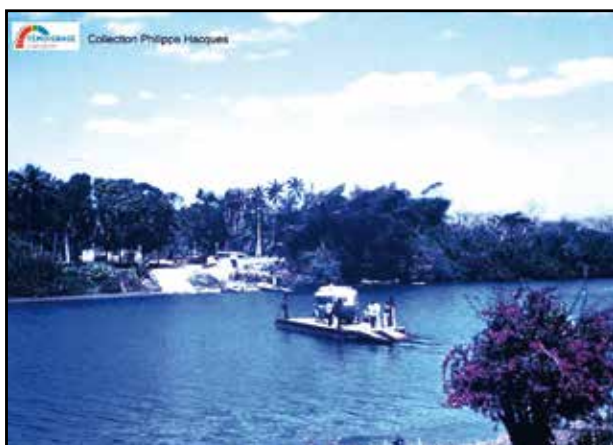
De quelle époque date cette photo et de quel bac s'agit-il ? La page FB de l'association pose également ce genre de question. (photo : Coll Alain Tournier)



En attendant le bac... Certains racontent qu'à marée basse, le bac pouvait rester échoué sur un banc de sable. Il fallait attendre qu'elle remonte pour pouvoir remettre l'embarcation à flots. (photo coll. Philippe Hacques)



En 504 Peugeot sur le bac de la Ouaième en 1979. (photo : coll. Pascal Fort)



Baby-car sur le bac, vraisemblablement à Ouégoa dans les années 1960. (photo coll. Philippe Hacques)

Quand les photos témoignent du passé...

Créée il y a 45 ans pour sauvegarder et valoriser le patrimoine calédonien, l'association Témoignage d'un passé publie des photos anciennes de familles calédoniennes sur les réseaux sociaux. Des clichés qui amusent, émeuvent ou surprennent les internautes qui commentent ces instants captés sur le vif.

L'association Témoignage d'un passé gère plusieurs sites de mémoire comme la Maison Célières au Faubourg-Blanchot, la villa-musée de Païta et le site historique de l'île Nou. Elle organise des visites guidées de ces lieux emblématiques. Elle archive et entretient des collections d'objets qui lui sont confiées depuis quarante ans. Depuis quelques années, elle anime une page FB avec des photos issues de collections privées. Quand les nouvelles technologies permettent des échanges et des partages...



Un sacré chargement. (photo coll. José Vico)



Passage de creek difficile pour la célèbre Citroën 15. (photo coll. José Vico)



Traverser une rivière calédonienne ? « Easy » avec les Jeeps de l'US Army ! Les troupes basées en Nouvelle-Calédonie s'entraînaient pendant la seconde guerre mondiale. (Life, photo Wallace Kirkland.)



En mauvaise posture... (photo coll. José Vico)

En route avec le babycar pour l'aérodrome de Magenta.



A l'école Taragnat à Nouméa dans les années 1960. La 2CV garée devant était sans doute la voiture du directeur... (collé Gilbert Perm)



Collection Roberto Lunardo



A Tontouta en 1958, au moment de l'embarquement. « On embarquait fringué » se rappelle un passager de cette époque.



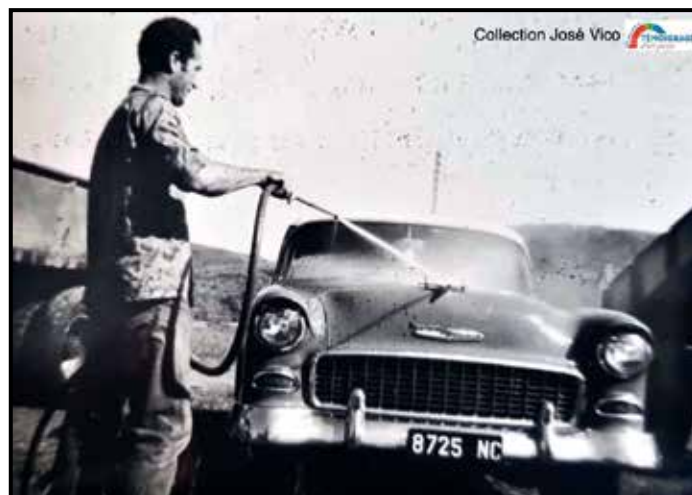
Collection Christian Auvray



En septembre 1967, Jacques Chirac qui était alors Premier ministre était atterri à Tontouta à bord du Concorde. Une foule s'était pressée pour observer cet avion mythique. (collé Christian Auvray)

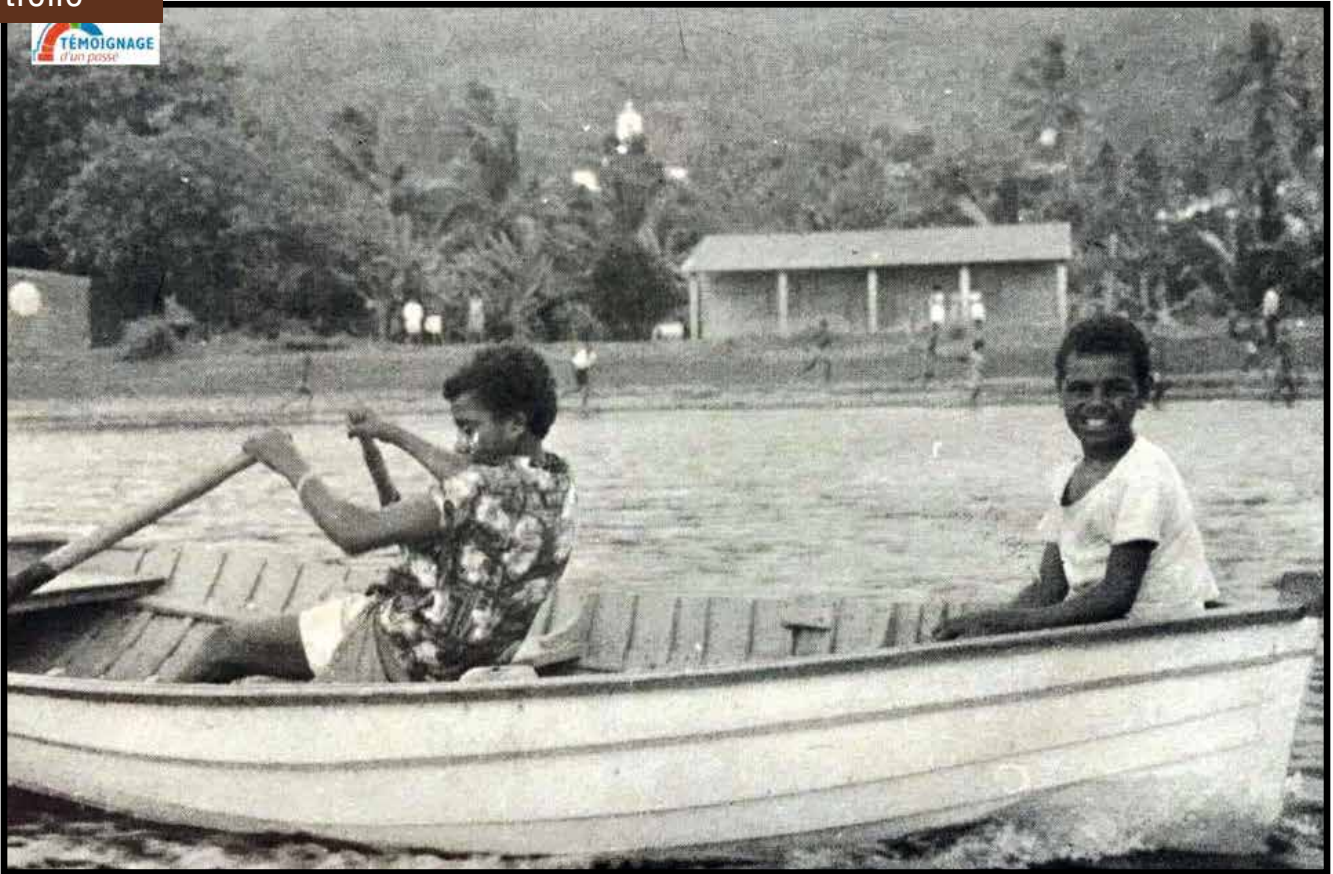


Toujours le fameux Concorde, lors de son escale en Nouvelle-Calédonie en 1995. (photo coll. Roberto Lunardo)



Collection José Vico

Les connaisseurs s'accordent pour dire qu'il s'agit d'une « Chevrolet Bel Air », immatriculée dans les années 1955-57. (photo coll. José Vico)



Douceur de vivre à Bélep en 1968.



A Do neva (Houailou) dans les années 50. Créée en 1903 par le pasteur Maurice Leenhardt, l'école pastorale fut l'un des plus importants centres d'enseignement et d'éducation chrétienne de la Grande Terre. (Photo Defap) « Ce lieu s'appelle Siloé, ce qui signifie Envoyé » rappelle le pasteur Xutène Wanakajia dont le père a été responsable de l'école pratique.



Après le passage d'un violent cyclone en janvier 1959, d'importants dégâts sont constatés, notamment à la tribu de Koé à Touho.

Des trésors à partager

L'association Témoignage d'un passé invite les Calédonniens à partager leurs photos de famille. « *Les photos d'autrefois, souvenirs de famille, sont souvent des trésors* » soulignent les animateurs de la page FB de l'association. « *Souvent sans légende au dos, elles sont jetées ou déposées dans des tiroirs. Partager ces instants figés est une façon de faire revivre ce passé, d'y observer des détails, de découvrir et d'apprendre souvent.* » Une adresse mail pour envoyer ses photos pour publication sur la page FB de l'association : atupnc@lagoon.nc.



Jeunes femmes lors du festival Mélanésia 2000 à Nouméa en 1975 (Photo Burkhard Töbelmann)



Festival Mélanésia 2000. (photo Burkhard Töbelmann)



A la tribu de Boréaré à Houaïlou, dans les années 1940.

Pour
BORA BORA
BIENVENUE À PÛM !
(Poum)

Pour l'
AUSTRALIE
BIENVENUE À PWËBUU !
(Pouembout)

Tourisme





Province
nord

Pour le
COSTA RICA
BIENVENUE À POMBËÏ !
(Pombéï)

Pour la
NOUVELLE-ZÉLANDE
BIENVENUE À WEGOA !
(Ouégoa)

NE PERDEZ PAS LE NORD

J'LE NORD
nouvelle-calédonie

www.tourismeprovincenord.nc –  

Darse de Tibarama : un espace convivial d'animation

Depuis 1984, une mise à l'eau a été aménagée à la tribu de Tibarama à Pwêêdi Wîimîâ (Poindimié) sur des terres appartenant au clan Cedare-Aouta. Un espace qui est entretenu et géré par l'association « Poawee », « sans que personne ne bénéficie de retombées financières » rappelle son nouveau président, Moïse Cedare-Aouta.



Chaque année, une manifestation « la mer pour tous » est organisée à la darse de Tibarama pour faire découvrir à tous les habitants de la commune, notamment les enfants, le kayak, la voile, la randonnée palmée, le va'a, soit toutes les activités sportives proposées par différents clubs sur ce site à préserver.

Lors de la construction de la route qui longe la mer à Pwêêdi Wîimîâ (Poindimié), le clan Cedare-Aouta a profité des travaux en cours pour aménager une mise à l'eau pour les bateaux et un ponton destiné au départ aux bateaux de la coopérative de pêche. Depuis 1984, l'accès à cette mise à l'eau est géré par une association qui entretient le site, le parking et réalise des travaux pour améliorer le service offert aux adhérents. L'accès à la mise à l'eau est privé, il est réservé aux adhérents, actuellement au nombre de 55, un chiffre qui évolue au fil des années. La cotisation annuelle permet de faire appel à un prestataire

pour tondre l'herbe régulièrement, entretenir le parking, payer l'électricité, pour le ramassage des poubelles etc... La dernière assemblée générale le 25 juin a été l'occasion de décider des travaux à effectuer au-delà des travaux en cours comme la rénovation de la chaîne d'accès, la mise aux normes de l'électricité. L'aménagement du parking et le début de la réfection du ponton pêcheur sont notamment dans les tuyaux. Les cotisations servent à financer ces travaux, l'association ne bénéficiant d'aucune subvention depuis 2010. « Personne ne bénéficie de retombées financières » souligne le président Moïse Cedare-Aouta.



Moïse Cedare-Aouta est le nouveau président de l'association qui gère la darse. « Les cotisations servent à l'entretien du site » rappelle-t-il.

Prochainement, la darse accueillera la manifestation « Naviguons ensemble » qui réunit les clubs de voile de la province Nord les 26 et 27 septembre. Un rendez-vous annuel à venir, la fameuse journée « la mer pour tous », ouverte à tous comme son nom l'indique, pour faire découvrir à tous les habitants de la commune, notamment les enfants, le kayak, la voile, la randonnée palmée, le va'a, soit toutes les activités sportives proposées par différents clubs sur ce site à préserver... ■

Président : Moïse Cedare-Aouta
Vice-président : Olivier Petit
Trésorier : Martin Ravanat
Secrétaire : Adèle Bugaj-Outiou
Secrétaire-adjoint : Christophe Soulier

Droit d'entrée : 20 000 CFP
Cotisation annuelle : 12 000 CFP.



Emmanuel Kasarhérou, président du musée du Quai Branly

La nouvelle a suscité la joie et la fierté en particulier à Waa Wi Luu (Houailou) commune de son père : au mois de mai, Emmanuel Kasarhérou a été nommé

président du musée du quai Branly à Paris où l'ancien directeur du centre culturel Tjibaou travaillait depuis 2011. Une consécration ! ■

(© ADCK-CCT/MNC, photogr. JF Marin)



En service depuis quelques mois, le nouveau centre d'incendie et de secours de Waa Wi Luu a été inauguré le 4 juin 2020 en présence de nombreux invités.

Waa Wi Luu inaugure son centre d'incendie et de secours

Mis en service depuis quelques mois, le nouveau centre d'incendie et de secours de la commune de Waa Wi Luu (Houaïlou) a été officiellement inauguré le 4 juin, en présence du Haut-Commissaire Laurent Prévost.

Jeudi 4 juin 2020 : l'équipe des dix-sept pompiers volontaires est réunie autour de leur chef de corps Florian Areuï pour inaugurer officiellement la nouvelle caserne construite à Do Neva, entre le lycée agricole et la salle omnisports. Autour d'eux se tient l'équipe municipale, les coutumiers mais aussi le Haut-commissaire Laurent Prévost et la commissaire déléguée pour la province Nord, Marie-Paule Tourte-Trolue, les représentants de la Sécurité civile, de la gendarmerie et de nombreux invités. L'État, à travers le « fonds exceptionnels d'investissement » a contribué à hauteur de 80% au financement de ce nouvel équipement qui a coûté 193 millions, la partie restante ayant été financée sur le budget communal.

En décembre 2011, la nouvelle caserne des pompiers de Waa Wi Luu (Houaïlou) avait été détruite par un éboulement, avant même d'avoir été inaugurée. Elle est aujourd'hui

reconstruite sur un nouveau site, en tenant compte des zones à risques définies par le BRGM (Bureau de recherches géologiques et minières) dans son analyse de « l'aléa mouvement de terrain » réalisé après les coulées de boue meurtrières de novembre 2016. On se souvient que lors de fortes pluies, ces éboulements dans les tribus de Gouareu et de Ouakaya avaient alors occasionné un drame, avec la mort de huit personnes.

Sur la route

Dans son allocution, le maire Pascal Sawa rappelle les nombreux morts sur la route dans les années 2014-2016. Waa Wi Luu avait alors le triste privilège d'être en tête en termes de nombre de décès par commune, explique-t-il. « Avec la rénovation de la route du col des Roussettes et de plus nombreux contrôles de gendarmerie sur les routes, la situation s'est améliorée... »

Enfant de la commune, Florian Areuï, aujourd'hui chef de corps des pompiers de Waa Wi Luu (Houaïlou) est entré comme pompier volontaire en 2011, après avoir été contraint d'interrompre des études de sport en métropole. Il a ensuite passé les concours pour pouvoir passer les diplômes nécessaires pour devenir chef de corps en 2013. Il a été formé au sein de l'École des sapeurs-pompiers de Nouvelle-Calédonie (appelée aujourd'hui centre de formation 988). « La mairie a recruté des pompiers volontaires dans les cinq districts de la commune. Nous faisons environ 600 interventions chaque année. »

La commune de Waa Wi Luu est très étendue, 940 km², avec des temps d'intervention très longs dans certains cas : plus de deux heures jusqu'à Kouaoua, plus d'une heure et demie vers Bourail... Ponérihouen est un peu moins loin, à environ une demi-heure. Des conditions qui mettent les équipes sous tension et pénalisent



Le Haut-commissaire Laurent Prévost découpe le manou avec Florian Areuï, le chef de corps, qui est originaire de la commune. L'État a contribué à hauteur de 80% du financement de cet équipement.



Parmi les 17 pompiers volontaires, six sont des femmes, impliquées depuis plusieurs années au service de leur commune et de sa population.

l'efficacité de leur action. « *Le projet est de pouvoir pré-positionner des équipes dans les zones à risque du point de vue des accidents de la route mais aussi des feux de forêts, en fonction des relevés statistiques. Nous devrions encore recruter, selon les budgets disponibles* » poursuit le chef de corps. Bien que cela ne relève pas directement de leur compétence, les pompiers sont parfois appelés au secours en cas de violences intrafamiliales. « *Nous intervenons pour mettre les victimes en sécurité. Nous avertissons le médecin et nous les transportons au dispensaire.* » Une réalité de la vie quotidienne également évoquée par les associations de femmes lors de la rencontre avec le Haut-Commissaire en mairie.

Reprise, un projet pour la résilience

Invité à présenter le travail réalisé par le BRGM, le directeur de l'antenne de Nouvelle-Calédonie Vincent Mardhel rappelle le contexte géographique de la commune, avec d'un côté les montagnes, de l'autre la rivière qui en font à la fois une zone à risque d'éboulement et à risque d'inondations. Pour permettre une occupation raisonnée du territoire, une carte de « *l'aléa mouvement de terrain* » a été réalisé par le BRGM.

Cette cartographie des risques doit être étendue à l'ensemble des communes de Nouvelle-Calédonie, à raison de 4 ou 5 études par année. Des travaux sont ainsi en cours à Kaa Wi Paa (Kouaoua).

Le travail de la commune a été « *porter à connaissance* » de la population les risques encourus, l'expropriation n'étant pas possible sur terres coutumières, rappelle Vincent Mardhel. Ainsi l'après-midi, lorsque la délégation se rend à la tribu de Ouakaya pour rencontrer les autorités coutumières, un panneau rappelant le risque d'éboulement est dévoilé, avec à ses côtés un panneau expliquant le programme mis en œuvre depuis deux années pour protéger la zone de captage d'alimentation en eau potable. Un projet pour lequel la commune de Waa Wi Luu a remporté un appel à projet lancé par l'Ademe (agence de la transition écologique) au niveau national. Baptisé « *Reprise* », il vise notamment à lutter contre les espèces invasives et contre les feux, ainsi qu'à mener des opérations de reboisement. Des aménagements anti-éboulements sont également mis en œuvre. Là aussi, la commune de Waa Wi Luu a réussi à convaincre l'État de la pertinence de son initiative menée en collaboration avec l'ONG Conservation international, avec une enveloppe de 175 millions à la clé. ■



Les élèves de la filière « agents de sécurité » du lycée Johanna Vakié, en uniforme, ont montré que la jeunesse s'intéressait également à ce secteur d'activité.



L'après-midi, la délégation s'est rendue à la tribu de Ouakaya où trois personnes ont perdu la vie dans les glissements de terrain de 2016. Deux panneaux ont été dévoilés par les partenaires de l'opération, l'un qui rappelle les risques en cas de pluie abondante, l'autre qui signale la mise en place du projet Reprise, pour la restauration du bassin versant de la zone de captage d'eau.



Eleftherios Chalkiadakis a créé « *Biotecal* », une société qui a su détecter et isoler plus de trois cents souches de micro-organismes rares issues dans un premier temps du milieu marin. Les applications sont diverses, du secteur de la santé à l'agro-biotechnologie.

Unanimité autour d'un budget supplémentaire de rigueur

La situation des finances de la province Nord reste tendue, ont admis unanimement les élus de tous bords lors de l'adoption du compte administratif 2019 et du budget supplémentaire 2020. Mais la rigueur budgétaire d'actualité en province Nord a permis un redressement des indicateurs financiers.

Les élus de la province Nord se sont retrouvés le 19 juin en séance publique dans l'hémicycle de la province Nord pour le vote du compte administratif de l'année passée et le budget supplémentaire de l'année en cours, un moment de bilan dans la vie de l'institution.

En ouverture de séance, le directeur des finances, Yann Lechevalier, a fait le point sur la situation budgétaire de la collectivité. Grâce à une rationalisation importante des dépenses et une optimisation des recettes, la province Nord a réussi à renouer avec une épargne brute positive, condition nécessaire pour rétablir les indicateurs d'une bonne santé financière.

Le budget supplémentaire tient compte des dépenses imprévues liées à la crise sanitaire : 119 millions sont inscrits en fonctionnement et 28 millions en investissement.

Le plan pluriannuel de fonctionnement s'établit à 23 milliards 446 millions, soit une diminution de 343 millions (-1,4%) par rapport au plan

pluriannuel de fonctionnement de 2019. « *Le contexte de crise perdue* » ont souligné les élus de tous bords.

7 milliards 995 millions

Au chapitre des investissements, quatre nouvelles autorisations de programme ont été ouvertes pour un montant d'un milliard, 62 millions : l'une concerne la création et l'amélioration des réseaux d'irrigation collectifs à Pouembout, l'autre l'aménagement de la corniche de la Ouahème à Hienghène. Les deux autres concernent la reconstruction

du pont de Tenda sur la RPN3 et l'acquisition de données sur le littoral calédonien. Des réajustements de programme concernent la reconstruction du pont de Poro à Waa Wi Luu (Houailou), du pont de Koh à Kaa Wi Paa (Kouaoua) et des travaux au centre de formation de Tuo cèmuhî (Touho).

De façon unanime, le budget supplémentaire 2020 a été adopté. Il est arrêté à la somme de 7 milliards 995 millions, soit 2 milliards 568 millions en section d'investissement et 5 milliards 426 millions en section de fonctionnement. ■

Transport des lycéens

Au cours de l'assemblée, le président de la province Nord Paul Néaoutyine a rappelé que, bien que la compétence en matière de transport terrestre relève exclusivement de la compétence de la Nouvelle-Calédonie, la Nouvelle-Calédonie n'ayant pris aucune initiative dans ce domaine, la province Nord allait continuer à organiser et cofinancer le transport hebdomadaire des lycéens internes comme elle le fait depuis 2004. « *Par souci de l'intérêt des 550 lycéens concernés et de leurs familles et bien que cette situation soit juridiquement contestable* » a souligné Paul Néaoutyine, précisant que cette mesure s'appliquerait jusqu'aux vacances du mois d'août.

En 2019, des recettes réelles en dessous des prévisions

« L'année 2019 a été marquée par plusieurs événements impactants qui auraient pu jouer sur la capacité de la collectivité à gérer sereinement son budget, mais auxquels elle aura su répondre avec sérénité » a souligné le directeur des finances Yann Lechevalier évoquant les prévisions de recettes beaucoup trop optimistes de la Nouvelle-Calédonie.

En fonctionnement, les ressources de la province Nord proviennent à 68% de ressources externes, principalement des dotations légales. C'est dire si les prévisions de la Nouvelle-Calédonie ont un impact direct sur le budget de la province Nord. Les prévisions 2019 ayant été trop optimistes, la province Nord a dû revoir sa copie.

« Pour la province Nord, cela s'est traduit en amont par une première décision modificative qui actait la réduction des dépenses de fonctionnement à hauteur de 417 millions. Puis ensuite par le vote d'une seconde décision modificative pour l'enregistrement de la réduction de la dotation versée par la Nouvelle-Calédonie d'un montant de 659 millions. (...) La province a encore dû rogner sur son budget afin de préserver la dynamique de redressement de ses indicateurs financiers

indispensable au maintien de sa politique d'investissement » indique le rapport présenté aux élus.

Pour rationaliser ses investissements, la province Nord s'est dotée depuis plusieurs années d'un Plan pluriannuel d'investissement (PPI) et d'un Plan pluriannuel de fonctionnement (PPF). En 2019, le taux d'exécution du plan pluriannuel d'investissement est de 77% (contre 62% en 2018 et 94% en 2017). Du côté du fonctionnement, la réalisation est de 96,2% en 2019 (contre 96,7% en 2018 et 97,5% en 2017).

Le fonds de roulement, fin 2019, s'élève à 7 milliards 178 millions. Au moment du vote du compte de gestion 2019, le trésorier-payeur, Marie-Laure Colinas, a qualifié la gestion de la province Nord de « saine et bien maîtrisée », et souligné « une bonne maîtrise du temps comptable... » ■

Les explications de vote

UNI

De la prudence et de la retenue

« L'absence de lisibilité sur les perspectives à court terme en matière de ressources ainsi que les incertitudes liées à l'évolution de la situation économique du pays, nous impose à de la prudence et à de la retenue. Le budget supplémentaire reflète cet état d'esprit. (...)

Dans ce panorama contextuel loin d'être éblouissant, on retiendra tout de même une note positive relative à des opportunités de plusieurs remboursements pour un montant d'environ 950 millions, à la suite d'aides apportées par la province et qui pourraient venir apporter un « bol d'air frais » à la section d'investissement et ainsi limiter les dégâts d'une éventuelle absence d'épargne brute. (...) La province continue de porter dans son budget des actions au bénéfice des citoyens de notre province mais dont la compétence relève du Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie. (...) La frilosité avec laquelle le gouvernement s'engage à trouver des solutions est loin de nous convenir...)

Nous remercions les services pour les efforts fournis. »

Les explications de vote

UC

« Participer de façon coordonnée »

« Les exercices budgétaires se suivent et hélas, se ressemblent. Situations économique et sanitaire tendues, perspectives et évolutions incertaines. Les différents plans d'économie budgétaire provinciaux présentés, auxquels notre groupe a adhéré solidairement, ne produisent pas les effets escomptés. (...)

Cela nous amène d'une part à nous réinterroger sur l'efficacité de notre soutien financier à nos partenaires dont certains sont soumis à une procédure collective, et à poursuivre les travaux en interne afin de préserver l'outil. Mais d'autre part, nous devons envisager nos politiques publiques à l'échelle pays.

(...) A l'approche de la seconde consultation référendaire, notre devoir est de participer de façon coordonnée aux politiques publiques au bénéfice de la population calédonienne, afin de leur donner des perspectives réelles.

Le groupe UC vote pour le compte administratif 2019 et le budget supplémentaire 2020. »

Agissons pour le Nord

Réinjecter de l'argent dans les communes

« Il faut arrêter d'essayer de voir à long terme. Il va falloir faire des choix entre le fonctionnement et l'investissement et peut-être prendre des décisions drastiques. Il va falloir réinjecter de l'argent dans les communes. Nous votons pour le compte administratif 2019 et pour le budget supplémentaire 2020.

L'absence de lisibilité sur les perspectives à court terme en matière de ressources ainsi que les incertitudes liées à l'évolution de la situation économique du pays, nous impose à de la prudence et à de la retenue.

Nord avenir amorce sa restructuration

Depuis 2014, Nord avenir a repris les activités de diversification autrefois portées par la Sofinor, avec plusieurs filières à l'équilibre financier fragile. La situation s'étant tendue avec la crise sanitaire et pour éviter la cessation de paiement, la société d'économie mixte a sollicité l'ouverture d'une « procédure de sauvegarde ». L'occasion pour Nord avenir de se restructurer et de se recentrer sur sa mission première, l'accompagnement des projets de développement dans les zones où l'initiative privée fait défaut.

En janvier 2014, la société d'économie mixte Nord avenir voyait le jour, à l'issue d'une réorganisation de la Sofinor. Sofinor se concentrait sur les activités de la mine, tandis que les filières de diversification étaient réunies autour de la nouvelle structure. « Jusque-là, le modèle économique de Sofinor reposait sur les retombées du nickel, notamment les dividendes issus de la STCPI qui avaient permis la diversification des activités économiques » souligne Sylvie Brier, directrice générale de Nord avenir. Les trois provinces, à travers la Société territoriale calédonienne de participation (STCPI) détiennent une participation de 34% dans le capital de la SLN et de 4% dans celui d'Eramet.

Le groupe Sofinor regroupait près de 80 filiales. Environ 60 ont été transférées à Nord avenir. « Des sociétés qui pour beaucoup avaient un équilibre budgétaire fragile ou étaient déficitaires. »

Nord avenir, tout comme Sofinor, est une société d'économie mixte détenue par la province Nord. Sa création relève d'une démarche volontariste d'impulser des activités économiques de diversification, en dehors de la mine, dans des zones reculées ou dans des secteurs où l'initiative privée fait défaut.

« Avec la création de Nord avenir en 2014, le modèle économique de la SAEML a été révisé » explique Sylvie Brier. « Nos ressources aujourd'hui proviennent des remboursements des avances en compte courant d'associés ainsi que des intérêts sur ces fonds apportés aux sociétés du groupe, de dividendes issus des filiales bénéficiaires, des

revenus issus des prestations de service réalisés par les salariés de la société. Certains sont mandataires sociaux de sociétés. Nous assurons la direction dans certains cas, mais aussi la comptabilité, les finances, la gestion des ressources humaines... Ces revenus représentent une part significative de nos ressources. Nous avons également des revenus locatifs à travers notre parc immobilier. Mais globalement, nous avons beaucoup moins de ressources qu'auparavant. » Ces revenus permettent de financer le fonctionnement de la structure et de soutenir les filiales qui en ont besoin.

Une mission d'intérêt général

Pour l'investissement, les sources de financement reposent notamment sur les classiques recours aux emprunts bancaires et sur des dispositifs spécifiques aux SAEML. « Nous sollicitons des dotations provinciales pour des projets d'investissement ciblés dans les secteurs de développement en adéquation avec les priorités sectorielles définies par la province Nord. En tant qu'opérateur de la province Nord, Nord avenir doit veiller aux conditions d'affectation des fonds attribués aux sociétés créées ou concernées. Le cadre d'intervention de la société d'économie mixte est que l'activité réponde à une mission d'intérêt général, et qu'elle pallie la carence ou l'absence d'initiative privée. Elle peut intervenir dans un secteur concurrentiel à condition de ne pas fausser le jeu de la concurrence. » Nord avenir peut également lever des fonds issus de la défiscalisation, des fonds dédiés aux SAEML de développement dans des secteurs éligibles.



Déjà présente dans la société, à Sofinor puis Nord avenir depuis près de dix en tant que responsable des ressources humaines et de la communication, puis chargée des projets de développement, Sylvie Brier a pris la succession de Laurent Le Brun en tant que directrice générale de Nord avenir en mai 2019.

« Néanmoins, Nord avenir s'est endettée, notamment en se substituant aux banques dans des secteurs dans lesquels elles ne veulent pas s'engager. » La dette pèse aujourd'hui très lourd.

Un plan de restructuration

L'objectif de la procédure de sauvegarde est d'anticiper un déficit de trésorerie qui ne permettrait plus d'assumer les charges d'exploitation et les dettes. « Depuis plusieurs mois, nous avons entamé une phase de diagnostic avec la province, en étudiant plusieurs scénarios. Un comité de suivi a également été mis en place, qui travaille en étroite collaboration avec le Conseil

d'administration. » Depuis le 8 juillet 2019, la présidence de Nord avenir est assurée par Jean Creugnet.

Au moment du lancement de la phase de diagnostic en juillet 2019, Nord avenir avait cinq années d'existence.

« Nous avons fait le bilan de cinq années d'activité avec la province Nord, avec le concours d'un consultant. Cela a abouti à l'élaboration d'un plan de restructuration qui a été validé par le conseil d'administration début mai. Maintenant, la restructuration demande un peu de temps... » Un administrateur judiciaire a été nommé, il a une mission de surveillance de la société. « Ce plan est étudié par l'administrateur judiciaire. »

La première audience au tribunal de commerce est prévue en août, elle doit permettre d'établir un premier bilan économique et social de la société. La période d'observation se poursuivra jusqu'au mois de décembre, observation qui pourrait être prolongée jusqu'au mois d'août 2021. « La procédure de sauvegarde met la société sous la protection de la justice. L'administrateur judiciaire apporte son œil extérieur. Il analyse la

situation, l'objectif étant le maintien l'activité, la préservation des emplois et le remboursement de nos créanciers. Un plan d'étalement de nos dettes doit être mis en place pour arriver à un niveau plus soutenable. »

Se recentrer sur ses objectifs

Cette restructuration est également l'occasion de recentrer les missions de Nord avenir sur ses objectifs de départ : intervenir comme outil d'accompagnement dans l'amorçage de projets. « Notre accompagnement doit être transitoire. Lorsque la société atteint l'équilibre, on se retire... Aujourd'hui, nous souhaitons trouver des investisseurs privés pour prendre le relais sur certaines activités. » L'actionnaire majoritaire de la société « Au palais gourmand » présent dans le Nord à travers la boulangerie de la galerie Téari à Koohné a ainsi racheté ses parts.

Nord avenir est présente à plusieurs niveaux dans la filière crevettes, au niveau de l'écloserie, d'une ferme de grossissement et à l'usine de conditionnement à travers la Sopac. « Nous étudions la possibilité de faire entrer

progressivement les aquaculteurs au capital de l'écloserie d'Eori située à Nésadiou. »

« Notre présence a un intérêt stratégique dans certaines filières comme l'hôtellerie, la filière crevettes ou la filière porcine. Nous sommes encore en phase d'étude de notre intervention pérenne dans ces secteurs » poursuit Sylvie Brier.

Étaler le remboursement de la dette

La procédure doit permettre également une restructuration de la dette, avec un étalement des échéances. Nord avenir limite également ses dépenses. « De notre côté, sur l'année 2019, nous avons réduit notre masse salariale de 120 millions en ne remplaçant pas plusieurs départs, nous avons diminué nos charges de 50 millions et baissé de 150 millions le soutien financier à nos filiales. »

En gelant les dettes, la procédure de sauvegarde permet de donner un peu d'oxygène à la société pour mieux travailler à son redressement. ■

Des hôtels en difficulté

La crise sanitaire a aggravé la situation déjà compliquée des hôtels du groupe.

Avec un chiffre d'affaires nul dès la mise en place du confinement, les hôtels La Néa et le Koniambo à Koohné ont été placés en redressement judiciaire, se trouvant en cessation de paiement. Les hôtels Koulnoué à Hienghène et Tiéti à Poindimié sont quant à eux en procédure de sauvegarde. « L'hôtel Malabou est pour le moment resté fermé car deux investissements sont nécessaires à sa réouverture : le remplacement de l'osmoseur pour l'alimentation en eau potable et des travaux sur l'installation électrique. Nous sommes en train de trouver des voies pour financer ces investissements » explique la directrice générale de Nord avenir, Sylvie Brier. Celle-ci espère une réouverture prochaine de l'établissement.

« Depuis six mois, l'hôtel Koulnoué à Hienghène était parvenu à l'équilibre. Le taux de fréquentation s'était amélioré. Nous avons travaillé sur les coûts et la structuration de l'offre d'activités. »

Les longs week-end du mois de mai ont assuré une bonne fréquentation des hôtels de la côte Est. « Avec les mesures de chômage partiel, cela a permis un redémarrage. Mais il est encore difficile de planifier le niveau de reprise et les chiffres d'affaires. »



Avant la crise sanitaire, l'hôtel Koulnoué à Hienghène était parvenu à l'équilibre. (Photo NIK)

« Arriver à maintenir l'emploi au Koulnoué et au Malabou, cela entre tout à fait dans notre objet social » ajoute Sylvie Brier.

L'hôtel Le Surf situé à Nouméa a été vendu fin octobre 2019 à un promoteur, après l'examen de plusieurs offres. Un appel à manifestation d'intérêt avait été publié dès 2017.



Au cours de sa tournée, la délégation de Pacific Foodlab s'est arrêtée à l'internat de Hienghène où travaille en tant que gestionnaire le parrain de l'opération, le footballeur de Hienghène sport Bertrand Kai. (Photo Pacific Foodlab)

Plus de produits locaux dans les assiettes de nos enfants

Après l'opération « *Cantine à l'unisson* » l'an passé les professionnels de Pacific Foodlab ont relancé l'initiative cette année avec une nouvelle tournée dans les cantines du 2 au 5 juin, pour promouvoir les produits locaux dans les assiettes de nos enfants. Jusque dans le Nord...

Pendant le confinement, tous les producteurs qui fournissaient les services de restauration collective ont dû trouver de nouveaux débouchés. « *D'autres professionnels se sont retrouvés sans approvisionnement, des chefs sans restaurant... Un élan de solidarité s'est développé...* » : Charles Vuillod est le manager de Pacific food lab, une structure qui existe depuis six ans et qui réunit différents professionnels du secteur de l'alimentation durable, des producteurs aux transformateurs jusqu'aux chefs cuisiniers. « *Lorsque nous sommes sortis du confinement, nous avons décidé d'avancer la deuxième édition de notre opération « Cantine à l'unisson » qui était prévue en octobre afin de repartir d'un bon pied, afin d'aider tous les acteurs du secteur à remettre la machine en route. Notre cœur d'activité ce sont les cantines, une quarantaine de can-*

tines participent à notre opération. » L'objectif est de faire en sorte qu'il y ait davantage de produits locaux dans nos assiettes, et celles de nos enfants à l'école. Actuellement, selon Pacific Foodlab, ils ne représentent que 15 à 18% de notre alimentation. « *Il y a différentes cultures culinaires en Nouvelle-Calédonie, l'idée est de savoir comment on retrouve ces cultures dans l'assiette...* » poursuit Charles Vuillod.

Bertrand Kai, ambassadeur

En province Nord, la tournée a débuté par une rencontre avec Thierry Dombrosky, nouveau directeur de la DEFIJ, la direction de l'enseignement, de la formation et de l'insertion de la collectivité provinciale. Chaque année depuis plusieurs années, la Defij organise un concours de recettes

de cuisine à base de produits locaux dans ses internats. 2020 ne devrait pas faire exception...

La délégation s'est ensuite rendue au RSMA à Koumac pour rencontrer les jeunes de la filière hôtellerie-restauration. Le charisme des chefs, Gabriel Leviennois et Dominique Wing-Ka, chargé de mission en charge des cantines scolaires au Vice-rectorat, a contribué à la richesse des échanges... Pendant le confinement, le RSMA a augmenté sa surface de maraîchage afin de disposer de plus de légumes frais.

Le lendemain, après un passage par la cantine centrale de Pouébo où ils ont été reçus par Irma Boiloa et Patrick Touyada, les chefs ont rejoint les cuisines de l'internat de Hienghène où ils ont été accueillis par Bertrand Kai, célèbre footballeur de Hienghène sports mais aussi gestionnaire



Les chefs Gabriel Leviennis et Dominique Wing-Ka ont rencontré dans la cuisine centrale à Pweevo (Pouébo) Irma Boïloa et Patrick Touyada. (Photo Pacific Foodlab)

de l'internat, qui avait accepté d'être l'ambassadeur de cette édition. Au menu du midi : civet de cerf et gratin de tubercules. Un repas apprécié par tous. « *Les cuisiniers ont un rôle en tant qu'éducateurs du goût* » souligne Charles Vuillod. Lutter contre le gaspillage alimentaire est également l'une des bases de l'action de Pacific foodlab.

Le samedi, l'équipe s'est rendue à Waa

Wi Luu (Houaïlou) où l'attendaient les professionnels du lycée agricole Do Neva, qui doivent prochainement inaugurer leur nouvelle cantine. Le repas de midi s'est déroulé chez Christelle, une nouvelle table d'hôte dans la commune, qui propose également de l'hébergement. « *Une bonne découverte !* » ont souligné les chefs avant de repartir pour Bourail pour la suite de leur aventure. L'opération



Le chef Dominique Wing-Ka, chargé de mission en charge des cantines scolaires au Vice-rectorat, en a profité pour partager quelques conseils. (Photo Pacific Foodlab)

« *Cantine à l'unisson* » s'est poursuivie par un « *Tour de table* » à travers la province Sud... Pour une quinzaine riche en échange et en convivialité autour de l'alimentation durable. ■



Le samedi, l'équipe s'est rendue à Waa Wi Luu (Houaïlou) où l'attendaient les professionnels du lycée agricole Do Neva, qui doivent prochainement inaugurer leur nouvelle cantine. (Photo Pacific Foodlab)

Une vie d'interne à la mission de Canala

Ajia fè bwèrè xuu kèèché töwâ kèè-bwa rè ìnú mè na gwèè tö Mèrèsègè, mwââinû rè xiti tö Xârâcüü. Bwèrè xaarè bwa na ngè 1940 mè, pa xûûchî pa aînû tö Mèrèsègè, ri nää ìnú metù tö nâ. Ri nää gèmé châmwaâ nèpwéékètè töxú nei a, ri fè sae xwi rè daa mwaa nâ ri sii xapârî panyê-ri. Ri nää da, ri chûrû kè rè nèkê-ri. Xöu rè ri kötöô, ri sööpö ngè laloas. Mîi xöu nâ, ri sii nîrî tö xûâ : ri di böpè jùù, döbwa xöu mwîrî, ri nâ mwégé nîrî rèè ngè wè xwâda dè, döbwa siè mwânêê, nâ dÛrè döu kaxè. Ngè wè mîi xwâda bwa pöuu, pwaà fè bwa 1960 mè, ö pepe bare. Pa xûûchî pa aînû wâ chutââ nèkê-ri nèpwéé kùrè. Döbwa nâ ri nîi sae kùrè, ri fâra nèkê-ri, tööi ri xwi fâbaa rè nèkê ri. Chaa va kè ùpèmè rèè. Wèi bwa è sii chavaa, mè è nâ pua mèrè rè nèmwa ngè mô. Bwèrè bwa 1970 mè, ö chéa xöru tè nâ döbwa pa lasèè wâ xutââ xwa nènè-ri. Pa xûûchî cokwa ìnú, ri pè chaa

Voici des anecdotes d'écouliers de l'internat de la mission catholique de Canala, au lieu-dit Mèrèsègè. Autour des années 1940, ceux qui fréquentaient la mission étaient majoritairement des internes. Venus des différentes régions du pays, les écouliers restaient à l'internat durant une bonne partie de l'année, sans voir leurs parents. Ils brûlaient les tubercules au feu pour se nourrir. Si leur tenue d'école était sale, ils les lavaient avec de l'aloès. Lors des vacances, ils rangeaient la tenue pour se pavaner en manou à la maison. Cette même tenue, ils la remettront l'année suivante

faute d'argent et en raison de la cherté de la vie. Plus tard, vers les années 1960, ce fut quelque peu différent. Au niveau du repas, les aliments étaient cuits dans des marmites. Ainsi, lorsqu'ils remplissaient la marmite, les internes comptaient les tubercules ou faisaient une marque dessus de façon à les retrouver une fois cuits. Chacun mangeait ce qu'il avait apporté de chez lui. Celui qui ne faisait pas attention se faisait voler son repas, et dans ce cas restait affamé toute la nuit. Les conditions se sont

guté, pwanâ è pä nènii-ri, nâ ri fè xwi rè travaux manuels. Bwèrè fè xwèi rè mèi, bwèrè fè chù rè nè, bwèrè fè ciwi töwâ kèè-chutââ rè kùrè mè. Ngè mîi xaarè nâ, bachéé kèèbwarèè nää döörödöü : kèè-viaa ngè kôödaa mè chéèdè, kèè-ìnú, mè kèè-wakè rè nôömara rè pa lasèè mè pa pèröö tööi pa pwângara tönû fè.

Nâ, ri xwâsé ngè ké dèèri bwa ri ìnú na tö Mèrèsègè : mwââinû rè pâè tö Sainte-Thérèse, pa pâädö tö Saint-François, nâ pâädö chaari tö Saint-Tharcisius, kètè tööi è nää sufaxètè rè xiti tö nâ. Du bêêrî a, Jean-Marie Tjibaou mè Roch Wamytan, du kâmûrû ru xwi na Saint-Tharcisius, nâ bwèrè bare. Nèmwa, wâ siè mûgé létèèna tö Mèrèsègè : wâ mwîi kèè-pepe rè döu. Nâ bwèrè xaarè nâ, è nää xètè, nâ è nâ bare nää xöru döbwa pa xûûchî nöö xú tî mè xiti ; ö sii kèèrè nèmwa.

améliorées vers les années 70 : ce sont les sœurs qui cuisinaient. Après les cours, les internes prenaient un goûter, puis constitués en équipe, ils faisaient des travaux manuels. Certains allaient arracher l'herbe dans les champs, d'autres

partaient chercher du bois, d'autres encore aidait les sœurs à préparer le dîner, etc. A cette époque, trois choses primordiales rythmaient la vie des internes : la prière du matin et du soir, l'école mais également le nettoyage des propriétés des religieux ou des colons. Beaucoup de personnes ont connu la mission de Canala : les filles étaient à Ste-



Source image : <https://www.gauchon.fr/picture/2644/category/245>

Thérèse, les garçons à St-François et les séminaristes à St-Tharcisius. Jean-Marie Tjibaou et Roch Wamytan font partie de ceux qui sont passés par là.

Aujourd'hui, il n'y a plus d'internat à la mission de Canala, et les choses ont beaucoup évolué.

En ce temps-là, la vie était rude, mais c'était bien aussi, car l'obéissance et l'enseignement religieux étaient de mise, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui.



Témoignage recueilli auprès de Mme Kasovimoin Adélaïde, en septembre 2019, par Annick Kasovimoin, chargée d'études de l'Académie des Langues Kanak, antenne Xârâcüü.



Pendant le confinement, Stella Win-Nemou a aménagé, avec sa famille, une petite tonnelle pour accueillir les visiteurs.

Une table d'hôte à Gööpâ (Gohapin)

A la tribu de Gööpâ (Gohapin) à Nèkô (Poya), Stella Win-Nemou a ouvert une table d'hôte chez elle pour recevoir à sa table les visiteurs de passage. Elle peut aussi, le cas échéant, offrir le gîte, dans sa maison.

Avec ses quelque 800 habitants, la tribu de Gohapin à Nèkô (Poya) est l'une des tribus les plus peuplées de Nouvelle-Calédonie. C'est aussi une tribu active, impliquée dans des programmes de protection de l'environnement et de valorisation de la biodiversité. Elle poursuit aujourd'hui par exemple, le programme de reboisement lancé il y a une dizaine d'années avec le WWF. Elle a accueilli cette année un week-end d'échanges de l'association Bio-calédonia, représenté dans la tribu par plusieurs producteurs. A cette occasion, Stella Win-Nemou a d'ailleurs reçu chez elle une partie des participants venus de tout le pays. Sa marraine, Geneviève Poirin-Hibou, qui a longtemps tenu avec son mari Édouard une table d'hôte, a décidé d'arrêter son activité. Denise Tango

Neweru, l'agent qui tient l'annexe de la mairie dans la tribu, sachant que Stella cuisinait bien, l'a convaincue de se lancer. Elle la conseille et l'assiste aujourd'hui dans toutes les démarches administratives.

Authenticité

Le fait d'avoir obtenu à travers l'association Teaso l'installation d'un bloc sanitaire financé par la province Nord l'a aussi décidée à se lancer. « *Mes premiers clients étaient des Australiens* » se souvient Stella Win-Nemou. Pendant le confinement, avec sa famille, elle a aménagé une petite tonnelle près de leur maison pour prendre le repas, avec un petit coin grillades juste à côté. Lorsqu'elle reçoit des visiteurs, la



Stella Win-Nemou a pris le relais de sa marraine Geneviève Poirin-Hibou, qui tenait autrefois une table d'hôte à Gohapin avec son mari Édouard. Table d'hôte Chez Stella : Tél. : 51.45.49

jeune femme s'assied avec eux à table pour échanger. Elle peut également les héberger si nécessaire, dans sa propre maison, en attendant, elle l'espère, la construction d'un bungalow.

L'authenticité : c'est sur cette valeur qu'elle entend développer son activité, en mettant sur la table tous les produits de son jardin ou ceux qu'elle peut trouver au marché de sa tribu le jeudi matin. ■

COUP DE POMPE ÉTAPE N°0	POUSSIONS DE PETITS CRIS VIBRATIONS	REMUE CONJONCTION	GRUPE DE COUREURS	UNE PAR JOUR DANS LE TOUR	ACCORDA POÈME	MARQUE DE SURPRISE VOILE ARRIÈRE			
				BIBLE RÉVOLTES					
INCROYABLE PAS MÉRITÉ			ENTÊTE DE LA COURSE						ARDEURS
		INSTRUMENT À VENT DIX À LONDRES							
ATTITUDE GROS MARTEAU			SOUS LA BALLE DE GOLF ACCROS		CONDIMENT TYPE DE VÉLO				
			DÉRANGÉ CIRE D'OREILLE		CARENCÉE	ADJECTIF POSSESSIF PARTICULES			
DEUX ROUES	FORMULE MAGIQUE EMBAUMÉ AU KREMLIN								
		DANS GRAND CONIFÈRE		GREFFONS SIÈGE DU CYCLISTE					
POSITION DU CYCLISTE EN CÔTE	SALE PETIT ÂNE					DIEU NORDIQUE	LAME	PLAISANTER	
				CHAMPION ITALIEN DES ANNÉES 70 ET 80					
NÉGATION VILLE DU QUÉBEC		DIVISION DU MÈTRE		AFFREUX CHAMPION			ENVIRON 3,14 600 À ROME		
					CANARD SAUVAGE				
VENU AU MONDE		FÉCONDÉE							

Solution des jeux

E	C	N	E	M	S	E	N	E	N	E	N		
R	D	E	I	D	E	L	R	E	A	L	T	R	O
P	I	D	A	I	D	M	D	M	N	I			
R	S	E	R	M	O	S	E	S	E	D	A	N	S
		N	S	E	S	E	R	A	S	S	E		
S	N	O	T	E	N	E	N	E	O	L	E		
N	O	I	A	T	I	A	N	C	A	N	T		
A	M	A	V	F	O	V	F	O	S	S	E		
L	A	I	L	E	E	T	E	T	E	S	T	E	
E	P	T	E	T	R	O	M	P	E	T	R		
R	A	D	E	R	L	E	A	D	E	R			
H	A	R	A	T	O	R	E	G	U	E			
O	P	E	P	A	V	A	G	A	F				

centre culturel provincial de Pomépie

Exposition

> Du 23 juin au 7 août

8h - 12h et 13h - 17h (Dégrogation d'heure de visite en nocturne sur demande)

Salle Astrid Ounine

DES RÉCIFS ET DES HOMMES PÊCHER POUR EXISTER

De **Matthieu Juncker**

avec **Catherine Sabinot** et **Bertrand Juncker**

☎ 47 11 06 🌐 www.pomemie.nc



Cliquez,
Photographiez,
Reconnaissez !

**AVEC L'APPLI PL@NTNET,
LA FLORE DE NOUVELLE-CALÉDONIE EST À PORTÉE DE CLIC !**

Pl@ntNet
Endemia.nc



KONIAMBO NICKEL

INNOVANTS
ENGAGÉS
PERFORMANTS
DURABLES

REJOIGNEZ-NOUS!



www.koniambonickel.nc | 